

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 108

RAPPORT DE LA QUARANTE- DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

19-20 juillet 2022



Qu'est-ce que l'IICA ?

Il y a plus de 80 ans, un groupe de visionnaires ont constaté la nécessité de doter le continent américain d'un organisme spécialisé en agriculture ayant pour mission de promouvoir le développement agricole et le bien-être rural. Cette mission est toujours d'actualité.

C'est ainsi qu'est né l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) qui, au fil des ans, a réussi à relever des défis de taille, à saisir des occasions porteuses et surtout, à évoluer pour devenir un organisme de coopération technique international qui répond sans cesse aux nouvelles exigences du secteur agricole.

Notre **mission** est *de stimuler, de promouvoir et de soutenir les efforts des États membres pour le développement agricole et le bien-être des communautés rurales au moyen de la coopération technique internationale d'excellence.*

Notre **vision** est *d'être une institution moderne et efficace fondée sur une plateforme de ressources humaines et des processus susceptibles de mobiliser le savoir disponible dans la région et dans le monde, afin de parvenir à une agriculture compétitive, inclusive et durable, à même de tirer parti des opportunités, afin de contribuer à la croissance économique et au développement, et de promouvoir un plus grand bien-être des communautés rurales et une gestion durable de son capital naturel.*

Nous fournissons des services de coopération à travers une collaboration étroite et constante avec nos 34 États membres, dont nous prenons en charge les besoins avec diligence. Sans aucun doute, notre atout le plus précieux est l'étroite relation que nous maintenons avec les bénéficiaires de notre travail.

Nous possédons une large expérience en matière d'innovation et de bioéconomie, d'aménagement du territoire et d'agriculture familiale, de commerce international et d'intégration régionale, d'action climatique et de durabilité agricole, de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des produits agroalimentaires, de numérisation agroalimentaire et d'équité de genre et de jeunesse.

Nous sommes engagés dans la poursuite de résultats. Le Plan à moyen terme 2022-2026 favorise l'évolution de notre modèle de coopération technique, afin de nous consolider en tant qu'organisation axée sur des résultats concrets et visibles grâce à notre spécialité : faciliter les transformations positives dans les secteurs agricole et rural de nos États membres.



RAPPORT DE LA QUARANTE- DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

19-20 juillet 2022

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2023



Le rapport de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA est publié sous licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-SA 3.0 IGO) (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>)
Créé à partir de l'ouvrage sur www.iica.int

L'Institut promeut le bon usage de ce document, ainsi que le traitement des données personnelles conformément au règlement en vigueur à l'IICA. Vous êtes priés de ne le citer, le cas échéant, que de manière appropriée, et de garantir à tous le droit à la protection des données personnelles, en vertu des dispositions de ce règlement.

Cette publication est également disponible sous format électronique (PDF) sur le site web de l'institution sur <http://www.iica.int>.

Coordination éditoriale : Katia Núñez, Silvia Gutiérrez et Alina Ortega

Traduction : Elisabeth Roure

Conception graphique : Carlos Umaña

Design de couverture : Carlos Umaña

Impression : Imprimerie de l'IICA

Réunion ordinaire du Comité exécutif (42^{ème} : 2022 : IICA)

Rapport de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité Exécutif / Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture.

– San José, C.R. : IICA, 2022. 122 p ; 21 x 16 cm.

– (Série Documents officiels / IICA, ISSN 1018-7103 ; n° 108)

ISBN: 978-92-9273-005-5

Publié également en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale
 2. Organisations internationales
 3. Assistance technique
 4. Réunions
 5. Comité exécutif I. IICA
- II. Titre III. Série Documents officiels/IICA

AGRIS
E14

DEWEY
338.181

San José, Costa Rica
2023

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION.....	7
Séance préparatoire.....	9
Première séance plénière.....	13
Deuxième séance plénière.....	33
Troisième séance plénière.....	43
Séance de clôture.....	61
RÉSOLUTIONS	63
SIGNATURE DU RAPPORT.....	93
ANNEXES	97
Annexe 1. Ordre du jour de la réunion.....	99
Annexe 2. Programme de la réunion.....	101
Annexe 3. Liste des participants.....	107
Annexe 4. Personnel de la réunion.....	117

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION

**PROCÈS VERBAL DE LA QUARANTE-DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

La Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément aux dispositions du Règlement du Comité exécutif et à la résolution n° 684 de cet organe de direction de l'Institut.

La réunion est hybride.

Les États membres qui font partie du Comité exécutif en 2022 sont les suivants : Barbade, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Équateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Honduras, Mexique et Suriname.

SÉANCE PRÉPARATOIRE

0.1 Ouverture

0.1.1 La séance préparatoire de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 19 juillet 2022 à 8h36, avec, en salle, les États suivants, membres du Comité exécutif en 2022 : Canada, Chili, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique et Suriname, ainsi qu'avec la présence virtuelle de la Barbade, du Brésil, de la Colombie, d'El Salvador et de la Grenade.

0.1.2 Les États membres suivants qui ne font pas partie du Comité exécutif en 2022 assistent aussi virtuellement à la réunion : Argentine, Bahamas, Bolivie, États-Unis, Guyana, Haïti, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay et Pérou, ainsi que le Costa Rica, présent en salle.

0.1.3 Les représentants des douze États membres du Comité exécutif de l'IICA 2022 assistent à la réunion munis des pleins pouvoirs leur permettant d'exercer leurs droits de parole et de vote, ainsi que douze autres pays membres de l'Institut, en qualité d'observateurs.

0.1.4 La réunion est présidée depuis le Paraguay par Monsieur Santiago Bertoni Hicar, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de ce pays, qui assume actuellement la présidence du Comité exécutif.

0.2 Accords

0.2.1 Élections du président et du rapporteur de la réunion

0.2.1.1 Les représentants des États membres du Comité exécutif élisent à l'unanimité Madame Laura Suazo, Secrétaire d'État à l'Agriculture et à l'Élevage du Honduras, à la présidence de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif, dont la candidature a été proposée par le représentant du Suriname et soutenue par le Mexique.

0.2.1.2 La délégation du Mexique propose que Monsieur Parmanand Sewdien, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Suriname, soit le rapporteur ; sa candidature est adoptée à l'unanimité.

0.2.1.3 Le bureau est ainsi constitué :

Présidente :	Laura Suazo
Rapporteur :	Parmanand Sewdien
Secrétaire <i>ex officio</i> :	Manuel Otero

0.2.2 Programme de la réunion

0.2.2.1 La présidente saisit les représentants des délégations du programme de travail de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif, publié sur le système d'information sous la cote n° 734 (22). Le programme de travail est adopté à l'unanimité sans modifications.

0.2.2.2 La présidente indique ensuite que les documents de travail de la réunion ainsi que les documents d'information sont disponibles en espagnol et en anglais en format électronique sur le système en ligne du Comité exécutif.

0.2.3 Commissions de travail

0.2.3.1 Il est convenu de ne pas former de commissions de travail et de traiter tous les thèmes en plénière. Néanmoins, la présidente précise qu'au cours de la réunion, des groupes pourront être formés à la demande des représentants et se réunir conformément au Règlement du Comité exécutif.

0.2.4 Clôture de la réunion

0.2.4.1 Il est décidé de clore la réunion le mercredi 20 juillet 2022 à 12h30.

0.2.5 Droit de vote des pays

0.2.5.1 La présidente prie le conseiller juridique d'expliquer la portée et la forme d'application des règles sur le droit de vote pendant les réunions du Comité exécutif.

0.2.5.2 Le conseiller juridique explique les dispositions relatives au droit de vote du chapitre IX du Règlement du Comité exécutif et de l'article 24 de la Convention sur l'IICA. Il informe que certains pays ont un arriéré de paiement des quotes-parts et que trois pays (Équateur, El Salvador et Suriname) accusent un retard de plus de trois ans dans le paiement de leurs quotes-parts. Il précise que le droit de vote n'a été suspendu à aucun État membre ni avant ni après la pandémie de COVID-19. Il ajoute que le Comité exécutif est un espace qui permet de préciser les démarches que font les pays en vue du paiement de leurs quotes-parts.

0.2.5.3 La présidente du Comité exécutif offre la parole aux représentants des trois États membres sur la question.

0.2.5.4 Le représentant du Suriname annonce que son pays a entrepris les démarches en vue du paiement de ses quotes-parts à l'Institut. Le représentant de l'Équateur indique que, malgré une situation politique et économique difficile dans son pays, les démarches se poursuivent auprès du ministère des Finances en vue de régler les quotes-parts à l'IICA avant la fin de l'année en cours. Le représentant d'El Salvador affirme qu'il enverra aux autorités gouvernementales concernées l'information sur la situation du paiement des quotes-parts de son pays dues à l'Institut.

0.2.5.5 Après avoir entendu les représentants du Suriname, de l'Équateur et d'El Salvador, la direction générale de l'IICA recommande au Comité exécutif de ne pas suspendre le droit de vote de ces pays, auxquels il est demandé de poursuivre les démarches en vue du paiement des quotes-parts dues. Les pays membres du Comité exécutif accueillent favorablement la recommandation et les pays en arriérés de paiements peuvent participer en jouissant de leur plein droit à la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif.

0.2.6 Lettres de créance

0.2.6.1 Le secrétaire technique informe que toutes les délégations des États membres du Comité exécutif ont été accréditées après présentation de leurs lettres de créance émises par les autorités compétentes de chaque pays.

0.2.6.2 Il ajoute que 12 pays membres de l'Institut assistent virtuellement à la réunion en qualité d'observateurs : l'Argentine, les Bahamas, la Bolivie, les États-Unis, le Guyana, Haïti, la Jamaïque, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay et le Pérou, tandis que le Costa Rica est présent en salle.

0.2.6.3 Il précise que l'Espagne est également présente, en tant que pays associé de l'IICA, ainsi que trois pays observateurs : l'Allemagne, Israël et Türkiye. Il mentionne également la participation de deux organismes internationaux, partenaires de l'Institut : le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI).

0.3 Clôture

0.3.1 La séance préparatoire de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée le 19 juillet 2022 à 9h07.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

1.1 Ouverture

1.1.1 La première séance plénière de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 19 juillet 2022 à 9h15, sous la présidence de la représentante du Honduras.

1.2 Message de la ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica

1.2.1 La ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Costa Rica salue, au nom du gouvernement costaricien, les représentants des délégations des États membres, des pays observateurs, les organismes internationaux, les invités spéciaux, le personnel de l'Institut et les autres participants à cette réunion du Comité exécutif.

1.2.2 Elle souligne l'importance que revêt cette réunion afin d'examiner ensemble les thèmes stratégiques pour l'agriculture du continent américain et pour l'IICA. Elle précise que c'est un honneur pour le Costa Rica d'être le siège de l'Institut, qui remplit sa mission d'accompagnement du développement agricole et rural des Amériques.

1.2.3 Elle ajoute que l'IICA a contribué, avec le Costa Rica, au renforcement des capacités, aux échanges de connaissances, à l'élaboration de politiques publiques modernes, à la gestion efficace de projets techniques de coopération et à l'articulation d'un programme visant à atteindre les objectifs de développement durable et à relever les défis afin que les systèmes agroalimentaires nationaux et régionaux soient résilients, durables et compétitifs.

1.2.4 Elle affirme qu'au cours des deux dernières années nos pays ont eu à relever d'importants défis économiques, sanitaires et sociaux, aggravés par le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine. Elle précise que le soutien de l'Institut a été essentiel pour orienter le développement des systèmes agroalimentaires et le bien-être rural.

- 1.2.5 Elle affirme qu'il ne faut pas oublier que les territoires ruraux sont le pilier de la sécurité alimentaire et du développement durable et que le secteur agricole est le moyen de subsistance de millions de familles qui se consacrent à la production d'aliments pour nos pays. Elle cite, pour exemple, le fait que les producteurs ont approvisionné les marchés, malgré la pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19) et malgré d'autres crises de ces dernières années, ce qui prouve que les territoires ruraux sont stratégiques pour la relance économique et l'amélioration des chaînes de production de l'agriculture des Amériques. Elle ajoute que l'approche favorisée par l'IICA pour développer une agriculture humaine et en harmonie avec l'environnement, fondée sur l'utilisation intensive des connaissances et de la science, est la voie correcte.
- 1.2.6 Elle invite enfin l'Institut à poursuivre la construction de la voie du renforcement des activités de production agricole, pour le bien des peuples des Amériques.
- 1.3 *Message du directeur général*
- 1.3.1 Le directeur général amorce son intervention en soulignant l'importance de cette réunion du Comité exécutif qui marque le retour à "une nouvelle normalité" après deux années pénibles de pandémie. Il souligne que cette période a permis à l'IICA de se réinventer afin d'apporter des réponses opportunes et de continuer à aider les pays à repositionner l'agriculture. Il ajoute que cet objectif a été pleinement soutenu par les États membres lors de la dernière réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), qu'il remercie pour le vote de confiance qu'ils lui ont offert afin qu'il assume la direction générale de l'Institut au cours des prochaines années.
- 1.3.2 Il indique que l'époque actuelle est incertaine, complexe et difficile, car la somme de multiples facteurs sanitaires, sociaux et économiques, aggravés par le conflit armé de l'Europe de l'Est a créé une situation très préoccupante pour les systèmes agroalimentaires nationaux et régionaux en raison de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, entre autres choses.
- 1.3.3 Il affirme que l'Amérique est un continent jeune, rural, d'une grande richesse biologique et que c'est le plus gros exportateur net d'aliments au monde, et qu'il est, par-dessus tout, le continent de la paix.

- 1.3.4 Il souligne que le conflit armé en Europe de l'Est a entraîné une forte hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, ainsi que de graves problèmes d'approvisionnement d'intrants pour la production agricole, particulièrement dans les pays importateurs d'aliments, comme l'Amérique Centrale et les Caraïbes. Il ajoute que la vulnérabilité des pays importateurs d'aliments contraste avec les améliorations à court terme qui se sont produites dans les pays excédentaires, de la région Sud du continent. Malgré cela, tous les pays ont été affectés par les prix des moyens de production qui ont frappé tout particulièrement les petits agriculteurs et accéléré la pression inflationniste sur les consommateurs.
- 1.3.5 Le directeur général soutient que la somme des crises successives place l'insécurité alimentaire au premier rang des priorités mondiales, mais qu'elle fait du continent américain le garant de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et environnementale de la planète. L'IICA doit interpréter au mieux ces scénarios et agir efficacement ; il lui faut ainsi adopter des mesures qui lui permettent d'offrir aux pays une coopération technique d'excellence.
- 1.3.6 Il mentionne, dans ce contexte, les ajustements proposés au Plan à moyen terme (PMT) de l'Institut, afin d'orienter les actions des quatre prochaines années et de prendre en charge les demandes et les nécessités de l'époque, pendant laquelle les systèmes agroalimentaires doivent produire dans des circonstances de plus en plus marquées par les changements climatiques, où il existe une frontière du savoir qui rompt avec le passé et où les pays ont une responsabilité incontournable d'agir en tant que région. Dans cette situation la participation de l'IICA se doit d'être précise et efficace, et pour cela, de nombreuses actions de coopération technique sont nécessaires afin d'offrir des solutions susceptibles de favoriser l'agriculture dont on rêve, et de les accompagner de politiques publiques qui autonomisent les agriculteurs et favorisent une agriculture fondée sur la science comme une partie de la solution.
- 1.3.7 Il souligne l'objectif qui consiste à entretenir et consolider la position des Amériques comme le continent le plus important pour la production d'aliments, en raison du potentiel et de la capacité de ces zones rurales à approvisionner le monde. Il affirme que l'heure de l'agriculture a sonné et qu'il faut en tirer parti.

- 1.3.8 Il insiste sur l'engagement de l'administration à informer les États membres de l'exécution du Programme-Budget 2022-2023, adopté à la réunion du Conseil de 2021, sur la base duquel l'Institut travaille en permanence pour faire plus avec moins, d'une manière différente.
- 1.3.9 Le directeur général précise que cette réunion est essentielle pour présenter les progrès et les actions à mener en vue de la 27^{ème} Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), qui aura lieu en novembre en Égypte. Il évoque également l'importante réunion continentale du 31 mai, au cours de laquelle les pays des Amériques ont analysé les menaces pour la sécurité alimentaire et offert des solutions pour une agriculture productive et durable. Il insiste sur l'importance de continuer à œuvrer ensemble avec le secteur public, le secteur privé, la société civile et l'université, afin que la voix de l'agriculture soit entendue à la COP27.
- 1.3.10 Il annonce que fin juillet 2022 aura lieu le Premier sommet des systèmes agroalimentaires entre l'Afrique et l'Amérique, qui marquera une nouvelle étape sur la voie de la stabilité agroalimentaire mondiale.
- 1.3.11 Il évoque le travail important que réalise l'IICA en tant que passerelle d'articulation entre les pays des Amériques. Il ajoute que l'Institut œuvrera bientôt avec la Banque mondiale afin d'aider les pays en matière de politiques d'urgence en vue d'atténuer les impacts de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des moyens de production.
- 1.3.12 Il rappelle l'importance du dialogue et de la recherche de consensus pour surmonter les crises actuelles, ainsi que de la poursuite des efforts et du développement de la science, de la technologie et de l'innovation pour une transformation réussie des systèmes agroalimentaires.
- 1.3.13 Le directeur général conclut en annonçant la célébration, dans quelques mois, du 80^{ème} anniversaire de l'Institut, pendant laquelle un hommage sera rendu à toutes les personnes qui ont eu la vision et l'enthousiasme de construire l'IICA, dont la mission doit être poursuivie.
- 1.4 *Proposition d'ajustements au Plan à moyen terme (PMT) 2022-2026*
- 1.4.1 Le directeur général indique que, conformément à la résolution n° 533 du Conseil, approuvée à l'unanimité par les États membres, l'Institut a

été chargé d'élaborer les ajustements nécessaires au PMT 2018-2022 afin de guider les actions stratégiques de l'IICA pendant la période 2022-2026.

- 1.4.2 Il précise que, dans le cadre des succès atteints, l'Institut a été consolidé comme une plateforme de gestion du savoir, réunissant une équipe de 547 spécialistes en liens étroits avec l'université, la société civile et les secteurs public et privé. Avec cette plateforme, l'IICA est parvenu à consolider un portefeuille de 850 projets de coopération technique et a formé plus de 100 000 personnes sur de multiples thèmes relatifs à l'agriculture. Il ajoute qu'un des points forts de l'Institut est son pouvoir rassembleur et sa capacité de créer des mécanismes de dialogue avec les différents acteurs de l'écosystème de l'agriculture et de la ruralité.
- 1.4.3 Il rappelle qu'à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, à New York en 2021, un premier consensus avait été atteint autour de 16 messages convenus entre tous les pays des Amériques pour être présentés à cette réunion.
- 1.4.4 L'IICA, dit-il, poursuit sa mission d'institution de plus en plus intégrée et articulée, tant en interne qu'en externe. Des processus sont centrés sur sa gestion administrative, ce qui a permis de destiner la plus grande quantité de ressources à la prestation de services et à l'offre de produits de coopération technique. Un nouveau succès a été la consolidation du talent humain, dans un souci constant de renforcer les capacités professionnelles.
- 1.4.5 Il affirme que la mise en œuvre du nouveau modèle d'affaires continue de progresser, comme un mécanisme d'intégration des services de gestion. Des efforts soutenus sont déployés en innovation dans le domaine de la communication, grâce auxquels l'Institut est plus présent dans les médias et la transmission des informations est améliorée pour ce qui est des efforts de coopération technique.
- 1.4.6 Il fait référence à l'initiative de l'IICA aux portes ouvertes, qui vise à présenter l'Institut comme une organisation moderne, active et pleine d'avenir, grâce à diverses actions, dont les principales sont : la participation au Programme de Drapeau bleu écologique, récompense obtenue pour la cinquième année consécutive, le Centre de l'interprétation de l'agriculture de l'avenir (CIMAG), la Maison rurale typique, le premier fab-lab en technologie numérique en

agriculture à l'échelon mondial, le Musée virtuel Agro-Art, la Forêt des Amériques, et la Place de l'Agriculture des Amériques.

- 1.4.7 Il énumère cinq facteurs qui justifient les ajustements au PMT 2018-2022 : a) les tensions énoncées plus haut qui placent l'insécurité alimentaire à la première place du programme mondial ; b) le changement de la vision de l'agriculture et de son rôle dans la société, pour lequel la bioéconomie est un élément clé ; c) la hiérarchisation de l'action climatique et sa relation avec la productivité dans les systèmes agroalimentaires ; d) une nouvelle frontière du savoir qui offre de nombreuses possibilités et qui exige une réingénierie institutionnelle, ainsi que plus d'investissements ; et e) la nécessité d'un nouveau caractère institutionnel, accompagné de l'élaboration de politiques publiques pour la transformation des systèmes agroalimentaires du continent et du monde. Il insiste sur le fait que l'augmentation des prix des *commodities* et les restrictions préoccupantes du commerce agroalimentaire engendrent des modifications de la dynamique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 1.4.8 Le directeur général affirme que, pour mettre en œuvre efficacement le PMT, l'IICA doit être une institution aux portes ouvertes agissant comme un pont et promotrice de l'action collective de l'agriculture des Amériques, d'où elle porte un regard sur le monde et entame des dialogues avec d'autres régions.
- 1.4.9 Il mentionne ensuite deux instruments intégrateurs de la coopération technique, essentiels pour la mise en œuvre du PMT : l'Observatoire des politiques publiques pour les systèmes agroalimentaires (OPSAA), qui se chargera d'effectuer le suivi des politiques publiques que les pays de la région orienteront vers le renforcement de ces systèmes, et l'École des leaders pour la transformation des systèmes agroalimentaires des Amériques (ELTSA).
- 1.4.10 Il annonce que l'Institut orientera ses activités sur les domaines national, sous-régional et continental selon sept axes : a) l'action climatique et la durabilité agricole, deux aspects très pertinents pour la COP27 ; b) l'aménagement du territoire et l'agriculture familiale, afin d'autonomiser les agriculteurs, qui sont l'élément central des politiques de transformation des systèmes agroalimentaires ; c) l'équité de genre et la jeunesse, afin de consolider le rôle des femmes et des jeunes dans la science, la technologie et l'innovation ; d) la numérisation des systèmes agroalimentaires, domaine dans lequel l'IICA aspire à être l'institution leader, comme le prouve la célébration de la Semaine de l'agriculture numérique à la mi-mai, pendant laquelle on a débattu des

cadres de politiques et consolidé le réseau *Agritech* ; e) la santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments, afin d'œuvrer en matière de politiques de contrôle et d'éradication des ravageurs et des maladies, comme la peste porcine africaine qui affecte la République Dominicaine et Haïti, et qui exige plus de surveillance et de renseignement ; f) le commerce international et l'intégration régionale, qui sont indispensables dans le nouveau contexte et dans le cadre duquel il y a lieu d'améliorer la situation du commerce intrarégional ; par exemple, seuls 14 % des produits commercialisés dans la région correspondent au commerce entre les blocs, alors que dans l'Union Européenne il est de 60% ; et g) l'innovation et la bioéconomie, deux thèmes hautement prioritaires dans les programmes des pays.

- 1.4.11 Il parle de l'Initiative des sols vivants dans les Amériques, grâce à laquelle se sont créés des partenariats stratégiques avec des centres universitaires d'excellence, comme l'Université de l'Ohio, par l'intermédiaire d'éminents scientifiques, comme le professeur Rattan Lal, Prix mondial de l'alimentation 2019.
- 1.4.12 Il ajoute que la stratégie des relations extérieures de l'Institut cherche des partenariats à fort impact pour permettre de maximiser les actions de l'IICA. Il souligne l'importance de la coopération Sud-Sud, domaine dans lequel l'Institut agit en vase communicant entre les pays et les acteurs publics, privés et la société civile.
- 1.4.13 Il signale l'importance que l'on doit accorder à la communication institutionnelle dans le programme de coopération technique de l'IICA, raison pour laquelle a été créé le Conseil consultatif en communication pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, auquel appartiennent d'éminents communicateurs.
- 1.4.14 Il indique que, dans le domaine des services institutionnels, l'Institut a progressé dans la décentralisation de processus dans une approche orientée vers l'intégration, la promotion d'une culture des processus et la transparence totale. Il signale que ces efforts ont été appuyés par la récente accréditation de l'Institut au Fonds vert pour le climat (FVC) et par l'accréditation de plusieurs piliers administratifs près l'Union Européenne, comme les suivants : 7-Exclusion de l'accès au financement, 8-Publication de l'information sur les destinataires et 9-Protection des données. Il explique qu'à la suite de cette accréditation, la Commission européenne peut continuer de charger l'IICA de

tâches d'exécution budgétaire, sous administration indirecte. Il met l'accent sur les efforts de l'institution en matière de talent humain, de processus de planification, de suivi, d'évaluation et de durabilité financière de l'Institut.

- 1.4.15 Le directeur général conclut en rappelant que les sécurités alimentaire, nutritionnelle et environnementale sont des priorités du programme mondial et que le continent américain est indispensable pour relever ces défis. Il ajoute que pour cela il y a lieu de former une alliance continentale visant à créer de nouvelles politiques publiques, à susciter une synergie plus robuste entre l'environnement et la production, à renforcer le commerce intrarégional par des règles plus claires et plus justes, à repositionner la science, la technologie et l'innovation comme des thèmes essentiels pour la transformation et à consolider les créations d'associations dans le milieu rural.

1.5 Analyse et commentaires

- 1.5.1 Le représentant du Canada se félicite des succès de ces quatre dernières années évoquées par le directeur général et apprécie les possibilités de coopération entre le Canada, l'IICA et les autres pays du continent américain. Il déclare que l'époque est au changement, en raison des effets de la pandémie et du conflit entre la Russie et l'Ukraine qui affecte la sécurité alimentaire et les systèmes agroalimentaires de la région et du monde. Il exprime sa reconnaissance à l'Institut pour sa capacité à mener des actions de coopération en matière de commerce et de santé agricole, et se félicite que l'innovation et la bioéconomie figurent parmi les sept programmes du PMT. Il propose que l'IICA promeuve la biotechnologie comme un outil pour l'agriculture des Amériques. Il déclare que la coopération est un outil clé pour la sécurité alimentaire et la durabilité de l'agriculture.
- 1.5.2 Le représentant du Chili met l'accent sur la crise alimentaire actuelle et convient que l'heure de l'agriculture a sonné, mais il pense que notre époque nous offre une occasion de réfléchir et de repenser le modèle de développement des pays et du continent en général. Il affirme qu'on a développé au Chili un modèle exportateur réussi, mais que la situation actuelle nous pousse à réfléchir et à repenser ce modèle dans la perspective de la sécurité et de la souveraineté alimentaire. Il précise qu'il ne parle pas de souveraineté comme d'un concept autarcique, mais plutôt dans le cadre du patrimoine social, économique, environnemental, sanitaire et territorial du pays. Il demande enfin

l'aide de l'Institut afin de réfléchir au modèle de développement et de partager les expériences des différents pays.

- 1.5.3 Le représentant des États-Unis souligne les succès de ces quatre dernières années, notamment les 16 messages présentés au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en 2021, le soutien apporté par l'IICA dans la crise due aux maladies comme la peste porcine africaine, et la coopération offerte en matière de climat et d'agriculture. Il encourage les participants à s'unir pour œuvrer à la pérennité de l'agriculture sur la base de la science. Il mentionne aussi le renforcement des capacités et la mise en œuvre du modèle d'affaires. Il se dit enfin satisfait des changements proposés au PMT et il met l'accent sur les questions de commerce, de santé agricole et de technologie et d'innovation.
- 1.5.4 Le représentant du Brésil confirme le soutien de son pays aux modifications proposées pour le PMT 2022-2026. Selon lui, le leadership de l'Institut a été très efficace dans la réponse aux crises et aux besoins de ses États membres. Il considère que les ajustements proposés sont positifs et mentionne l'inclusion de nouveaux programmes et les modifications des programmes existants, comme celui de la bioéconomie. Il affirme qu'il est essentiel de continuer à recevoir un appui pour parvenir à la durabilité et lutter contre les changements climatiques à partir des systèmes agroalimentaires. Il encourage à poursuivre et renforcer les actions communes entre les pays.
- 1.5.5 La représentante du Mexique pense que les lignes stratégiques qui guident le PMT ajusté sont cohérentes avec les mandats de l'IICA et que les thèmes prioritaires de la région sont abordés correctement. Il ajoute que le nouveau PMT est la continuité du précédent (2018-2022), car il reprend les cinq programmes continentaux et réajuste le nom et le concept des axes transversaux. Il considère aussi que l'orientation est maintenue vers la qualité technique de la coopération de l'Institut, en donnant priorité à la gestion du savoir, au développement des capacités et à l'accélération des processus d'innovation technologique, ce qui aura une incidence favorable sur le secteur agricole et rural. Il précise que le PMT envisage différents scénarios émergents ainsi que les engagements pris au sein des différents forums internationaux, comme le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Il juge pertinent d'avoir inclus comme programme le thème transversal de l'équité du genre et de la jeunesse rurale, étant donné les défis qu'ont à relever ces groupes

et le problème bien connu des migrations. Il indique qu'il espère recevoir plus de détails sur tous les programmes du PMT ajusté.

- 1.5.6 Le représentant de la Colombie félicite le directeur général de tenir compte de variables fondamentales comme les changements climatiques, la compétitivité, la gestion du savoir et le développement économique et social des territoires ruraux. Il ajoute que les stratégies proposées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'innovation et de la vulgarisation rurale présentées pour le PMT sont en ligne avec celles qui s'appliquent en Colombie et qu'elles coïncident avec l'objectif de resserrer les écarts dans le secteur agricole. Il indique que son pays souhaite participer avec l'IICA à ces questions, et apprendre des bonnes pratiques mises en œuvre dans d'autres pays et qui peuvent se mettre au service de tous les acteurs qui participent aux systèmes agroalimentaires.
- 1.5.7 Le représentant du Guatemala fait référence aux défis qui se présentent au monde depuis ces deux dernières années, comme la pandémie de COVID-19, la crise des conteneurs et le conflit en Ukraine, entre autres. Il signale que, dans ce nouveau panorama mondial, la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la région est stratégique pour offrir des solutions aux agriculteurs. Il ajoute que d'autres aspects sont favorables au secteur agricole, comme l'a indiqué le directeur général, comme la création de nouvelles technologies et le renforcement de la coopération Sud-Sud et du commerce intrarégional. Il dit encore que l'agriculture doit s'exprimer fermement à l'échelon mondial et pas simplement avant la 27^{ème} Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, car il existe une population qui a besoin d'aliments que l'agriculture doit fournir.
- 1.5.8 La présidente, en sa qualité de représentante du Honduras, dit que les sept programmes inclus dans le PMT sont appropriés dans le contexte actuel, mais elle estime que les pays pourraient en tirer un meilleur parti, si l'on abordait l'insécurité alimentaire en tenant compte de la pauvreté. Elle ajoute que de nombreux producteurs pratiquent l'agriculture dans des conditions de pauvreté, et qu'ils ne peuvent pas acquérir les intrants de base dans le cadre d'un modèle productif qui dépend dans une large mesure des moyens de production extérieurs. Elle souligne que l'on ne peut ignorer le thème de la pauvreté rurale et urbaine, qu'il existe depuis bien avant la pandémie et le conflit en Ukraine. Elle invite tous les acteurs du secteur à réfléchir à ce qui est mal fait, afin d'apporter des changements susceptibles d'engendrer des

résultats à court terme. Elle cite pour exemple le cas de son pays, où les conditions agricoles empirent au lieu de s'améliorer. Elle mentionne aussi la question des migrations internes et externes, car la pauvreté déplace les habitants à la recherche d'un emploi qui leur permette d'améliorer leur qualité de vie. C'est pourquoi elle invite à former un observatoire, un comité ou un groupe d'analyse qui permette de lier toutes ces questions. Elle affirme qu'il faut parvenir à un modèle d'agriculture plus agroécologique et biologique, moins dépendant des intrants chimiques industriels. Elle suggère en outre que l'Institut collabore à la solution d'autres défis pour le secteur agricole comme la marge de bénéfice des producteurs qui participent aux entreprises agricoles et le coût élevé de la logistique des marchandises et du transport des produits, entre autres.

- 1.5.9 À la fin des interventions des délégations, le directeur général remercie les participants pour leurs commentaires et leurs idées pour améliorer le plan d'ajustements du PMT 2022-2026. Il signale qu'effectivement le défi est d'œuvrer ensemble et d'orienter les efforts afin de produire le plus de résultats. Il convient, avec le représentant du Chili, qu'il faut repenser le modèle de développement de la région, en repositionnant l'agriculture comme un actif stratégique du développement, et suivre les pratiques optimales des pays développés comme les États-Unis, le Canada et l'Union Européenne. Il pense qu'il faut tirer le plus grand parti possible de la science et de l'innovation pour faire des systèmes agroalimentaires un instrument clé et stratégique pour les économies nationales et régionales, afin de rompre ces cercles vicieux signalés par la représentante du Honduras qui créent un cadre social et économique extrêmement grave.
- 1.5.10 Il ajoute que la démarche présentée au Sommet des Amériques, visant à créer une alliance continentale susceptible de contribuer à relever le défi de l'insécurité alimentaire, tente, sur une approche conceptuelle, d'aller vers une gestion opérationnelle ayant un impact sur les campagnes, en mettant en œuvre une utilisation efficace de l'observatoire des politiques publiques (OPSAa) afin de capitaliser les expériences nationales, sous-régionales et régionales. Il reprend ce qu'a dit le représentant du Guatemala au sujet des thèmes régionaux et rappelle que l'IICA est le Secrétariat du Conseil agricole du Sud (CAS), qu'il offre son soutien technique et administratif au Conseil agricole centraméricain (CAC), qu'il partage le Secrétariat exécutif du Forum agricole andin avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO) et qu'il prête ses conseils techniques à la Communauté caribéenne (CARICOM), en entretenant toujours un dialogue permanent.

- 1.5.11 Pour achever son intervention, il reprend les paroles du représentant du Guatemala, sur l'idée que la voix et le leadership de l'agriculture doivent aller au-delà de la COP27, afin qu'elle devienne un agent du développement stratégique des pays et de la région en général.

1.6 *Session spéciale 1 : Le Sommet des Amériques et la sécurité alimentaire*

- 1.6.1 Le directeur général adjoint de l'Institut présente Monsieur Neil Herrington, vice-président de la Chambre de commerce des États-Unis, et également président des Conseils d'affaires entre États-Unis-Cuba, États-Unis-Colombie et États-Unis-Argentine. Il ajoute que Monsieur Herrington possède une longue expérience en matière de commerce extérieur tant dans le secteur public que privé aux États-Unis, avec l'Amérique, l'Asie et l'Afrique.

- 1.6.2 Monsieur Herrington remercie l'IICA pour son invitation. Il précise que la Chambre de commerce des États-Unis est la plus grande au monde et qu'elle réunit de multiples associations commerciales à l'échelon mondial qui, en Amérique Latine et dans les Caraïbes, représentent 80% des investissements. La Chambre possède des conseils d'entreprises avec l'Argentine, le Brésil, Cuba et le Mexique.

- 1.6.3 Il explique que la Chambre a organisé le Quatrième Sommet des entreprises des Amériques, avec la participation de chefs d'entreprises de différents secteurs et des hauts fonctionnaires, afin de dialoguer autour du développement inclusif et durable après la pandémie. Il met l'accent sur l'importance du dialogue public-privé portant sur les solutions communes face aux défis et sur le fait que les priorités du secteur privé doivent être en cohérence avec celles du secteur public.

- 1.6.4 Il informe que, dans le cadre du sommet des entreprises, des thèmes prioritaires ont été abordés, comme l'état de droit et la transparence, la transition énergétique verte, la résilience face aux changements climatiques, les infrastructures sanitaires régionales et la transformation numérique. Le but était de promouvoir la réduction des écarts en matière de connectivité dans la région, afin d'autonomiser les petites et moyennes entreprises pour inciter à inclure tout type de leaders et aller ainsi vers un programme commercial

prometteur pour le continent, tout en renforçant les chaînes de valeur dans la région. Il ajoute que des dialogues parallèles ont été favorisés sur la cybersécurité, la transformation numérique et la sécurité alimentaire, au cours desquels l'accent a été mis sur les rôles du directeur général et du directeur général adjoint de l'Institut.

- 1.6.5 Il affirme que plus de 1200 personnes ont assisté au Sommet des Amériques en présence, dont 14 chefs d'État de la région, des hauts fonctionnaires du public et du privé et un grand nombre de participants se sont connectés virtuellement. Il assure que ce sommet a réussi à promouvoir les intérêts de nombreux acteurs liés aux systèmes agroalimentaires qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité en raison des effets des multiples crises, comme les petites et moyennes entreprises, ce qui est essentiel pour faire progresser la croissance du secteur.
- 1.6.6 Il pense qu'il faut aussi autonomiser les entreprises qui, par leur dynamisme dans les chaînes de valeur des systèmes agroalimentaires, créent bon nombre d'emplois. À ce sujet, la Chambre de commerce organise une académie de chefs d'entreprise, avec plus de 3000 participants, où sont abordés des thèmes comme la créativité, la publicité, la présence en ligne, la commercialisation et la stratégie d'entreprise. Il suggère de mettre en œuvre, avec l'IICA, une initiative semblable s'adressant aux petits producteurs et aux organisations de production.
- 1.6.7 Il signale que l'un des principaux accords dans le cadre de ce sommet a été de progresser grâce à un dialogue public-privé en matière de santé et d'infrastructures de santé, afin d'encourager les investissements du secteur privé. La Chambre s'est ainsi engagée à lancer des consultations auprès des leaders et des chefs d'entreprises de la région, autour de ce thème et d'autres thèmes comme la chaîne régionale des approvisionnements.
- 1.6.8 Il annonce enfin qu'au sommet un engagement a été pris d'œuvrer pour la création d'un centre de résilience régional afin de prendre en charge les crises du secteur commercial, en suivant le modèle américain de gestion des urgences. Il termine en annonçant que la priorité de la Chambre et de la communauté des entreprises est de s'assurer que le Sommet des Amériques ne soit pas simplement un événement, mais surtout une plateforme qui permette des accords, des projets et des dialogues. Il affirme que son pays conserve la présidence du Sommet pendant les deux années à venir et qu'il présentera un

chronogramme afin d'avancer dans la mise en œuvre des engagements pris lors des réunions organisées dans le cadre du Sommet des Amériques.

- 1.6.9 Le directeur général adjoint apprécie l'exposé et affirme sa volonté de continuer à œuvrer ensemble pour aller de l'avant dans les actions susceptibles d'améliorer les conditions de vie dans les Amériques.
- 1.6.10 Le directeur général remercie Monsieur Herrington pour son exposé et son analyse des succès atteints, dans le cadre du Sommet, grâce au dialogue entre les secteurs public et privé. Il est convaincu que la participation active de l'Institut au IX^{ème} Sommet des Amériques a permis d'atteindre trois objectifs importants. Tout d'abord, sur le plan politique, les chefs d'État ont signé un engagement intitulé "Notre avenir durable et vert", par lequel ils réaffirment l'importance de l'agriculture, comme cela figure dans un des points du dispositif de la déclaration, qui se lit ainsi : "Renforcer le rôle de toutes les parties intéressées du secteur agricole dans les efforts climatiques internationaux et nationaux et les inviter à présenter leurs recommandations lors d'une réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques, avant la conférence de la COP27, qui sera organisée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture". Il ajoute que, pour l'IICA, c'est un honneur que dans la déclaration figure un mandat adressé à l'Institut afin de repositionner l'agriculture comme un agent de développement dans le contexte des efforts climatiques, et il informe que ladite réunion est prévue en mode présentiel le 23 septembre au siège de l'IICA.
- 1.6.11 Il signale que le 13 juin 2022, les producteurs agricoles d'Argentine, du Brésil, du Canada, du Mexique et des États-Unis ont signé une autre déclaration qui réaffirme le positionnement du continent devant l'insécurité alimentaire mondiale actuelle.
- 1.6.12 Le directeur général fait ensuite référence au deuxième succès atteint grâce à la participation de l'Institut au Sommet : l'annonce faite par Madame Samantha Power, Administratrice de l'agence des États-Unis pour le développement international (USAID), du montant de 331 millions de dollars d'aide humanitaire et de lutte contre l'insécurité alimentaire en vue d'améliorer la qualité de vie de la population, en particulier des petits producteurs du Honduras, d'Haïti, du Guatemala, de Colombie et du Pérou, entre autres pays. Il mentionne aussi l'annonce de Amazonia Connect, qui destinera 12,3 millions d'USD à des pays comme le Brésil, la Colombie et le Pérou, afin

d'améliorer la connectivité dans le secteur agricole et de promouvoir des systèmes de culture sans déboisement ainsi que l'agriculture intelligente face au climat.

1.6.13 Il signale que le troisième succès du IX^{ème} Sommet des Amériques est la création d'une alliance entre les États-Unis et les Caraïbes pour relever le défi des changements climatiques, ainsi qu'un quatrième programme pour lutter contre la violence sexiste et améliorer la participation des femmes en Amérique Centrale.

1.6.14 Il dit que, devant la nécessité de traiter le thème de l'insécurité alimentaire, l'IICA a proposé d'unir les efforts afin de progresser vers une alliance continentale, en soulignant les cinq axes présentés dans son exposé, à savoir :

- 1) La nécessité d'un nouveau cadre de politiques publiques pour autonomiser nos agriculteurs, en particulier les petits agriculteurs. Il souligne l'intervention de la représentante du Honduras et présidente du Comité exécutif, qui a affirmé que les agriculteurs ne reçoivent pas une rémunération juste qui leur permettrait d'envisager l'avenir de leurs exploitations.
- 2) L'importance de consolider les associations, les coopératives, les bonnes pratiques et la vulgarisation grâce à toutes les possibilités qu'offre la téléphonie cellulaire.
- 3) Le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation.
- 4) Le rôle du commerce intrarégional et international, sur lequel le représentant du Guatemala avait mis l'accent. Il souligne qu'en Amérique Centrale, le commerce intrarégional est plus important que dans les autres sous-régions, mais qu'il existe un grand potentiel de progression.
- 5) L'inclusion socioéconomique, dont a également parlé la représentante du Honduras. Au lieu de continuer des cercles vicieux d'exclusion qui poussent nos agriculteurs à quitter les territoires ruraux, il y a lieu de créer des cercles vertueux, et d'inverser des politiques qui n'ont pas fonctionné dans le passé.

- 1.6.15 Il rappelle que l'Institut a mis l'accent sur ces axes au IXème Sommet des Amériques, tant lors de réunions avec le secteur privé qu'à une séance spéciale avec Madame Samantha Power, Administratrice de l'USAID et avec Monsieur Eduardo Enrique Reina, ministre des Affaires étrangères du Honduras.
- 1.6.16 Le directeur général évoque la mention faite par Monsieur Neil Harrington de sa disponibilité relative à la création d'une académie de formation pour les petits agriculteurs et il précise que la décision de charger l'IICA de progresser dans l'élaboration d'une proposition dans ce sens, dépend des représentants des pays qui participent à cette réunion du Comité exécutif. Il parle également de l'importance des centres de résilience pour arriver à une agriculture plus durable, plus compétitive et plus résiliente. Il suggère que, par le biais d'une alliance avec la Chambre de commerce des États-Unis, il serait possible d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs dans les zones rurales.
- 1.6.17 Le directeur général adjoint de l'Institut informe qu'au Sommet il a été possible de connaître des représentants des autorités de l'État de Californie et du secteur agricole, avec lesquels nous avons eu des réunions très fructueuses qui ont permis de se mettre d'accord sur d'éventuels domaines clés de collaboration, comme l'économie bleue. Il indique que, lors d'une réunion avec le secrétariat à l'Agriculture de Californie, le dialogue portait sur les expériences de la Californie en matière de gestion de l'eau et des sols et sur les systèmes agricoles dans les zones arides, ainsi que sur les défis que représente la lutte contre les ravageurs et les maladies, comme la mouche de la Méditerranée, le dragon jaune des agrumes et les ravageurs qui attaquent la laitue et d'autres légumes.
- 1.7 *Le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques à la COP27*
- 1.7.1 Le directeur de la coopération technique de l'IICA et la responsable du Programme sur les changements climatiques, les ressources naturelles et les risques productifs interviennent sur le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques avant la COP27.
- 1.7.2 Le directeur de la coopération technique fait état de pertes d'actifs productifs d'un montant de 29 milliards de dollars US entre 2008 et 2018, en raison d'événements climatiques dans la région, où la fragilité du secteur et surtout des producteurs les plus vulnérables est considérable. Il signale que la croissance de la production doit aller de pair avec la durabilité, et que pour cela

il y a lieu de mettre en œuvre un ensemble de pratiques durables pour la gestion de l'eau et des sols, des principes de bioéconomie et d'innovations qui permettent au secteur de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets.

- 1.7.3 Il ajoute que la coopération de l'Institut en la matière doit s'orienter vers la promotion d'actions collectives des pays. Il souligne que la présidence de la COP27 a mis en priorité le thème de l'agriculture, ce qui permet de consolider la position de l'agriculture dans le programme du climat mondial ainsi que le rôle stratégique qu'elle joue pour affronter l'insécurité alimentaire.
- 1.7.4 Il mentionne un consensus continental avant la COP27 qui devrait être fondé sur les trois mêmes éléments qui ont étayé le consensus autour des 16 messages présentés au Sommet de Nations Unies sur les systèmes alimentaires : a) l'agriculture avec des agriculteurs, c'est-à-dire une agriculture à visage humain, b) l'agriculture fondée sur la science lorsque des décisions sont à prendre et c) l'agriculture fait partie de la solution des problèmes liés au climat. Il ajoute que tout ceci est fondamental pour parvenir au développement dans la pérennité.
- 1.7.5 La responsable du Programme des changements climatiques, des ressources naturelles et des risques productifs commente le travail réalisé par l'IICA de pair avec les pays, grâce aux dialogues nationaux et régionaux, ainsi que les ateliers, les cours et autres activités à caractère technique avec des négociateurs agricoles qui ont permis de fournir des informations pertinentes aux décideurs et d'arriver à un consensus continental à la COP27.
- 1.7.6 Elle signale ensuite que des efforts sont consentis avec les pays afin d'élaborer des messages communs de l'agriculture des Amériques, en vue d'une réunion ministérielle organisée par l'Institut et prévue le 23 septembre, à laquelle participeront des partenaires stratégiques du secteur privé, de l'université et de la société civile, entre autres.
- 1.7.7 Le directeur de la coopération technique fait référence au Pavillon de l'agriculture durable dans les Amériques que l'IICA présentera à la COP27, ainsi qu'à la participation à plus de 50 événements techniques dans le cadre de cette conférence. Elle explique qu'à la suite de la participation de l'Institut à la COP27, les objectifs sont d'améliorer la participation et l'institutionnalisation de l'agriculture dans les négociations sur le climat, tant à l'échelon national

qu'international ; d'articuler les programmes à l'intérieur des pays et de parvenir à mobiliser plus de ressources financières et techniques pour une action agricole orientée vers la conservation de l'environnement.

1.8 *Analyse et commentaires*

- 1.8.1 Le représentant du Chili affirme que son pays assume tout ce qui a été dit. Il signale que le temps nécessaire à l'obtention des résultats des recherches dépasse de beaucoup le temps dont disposent les gouvernements pour prendre des décisions immédiates. Selon lui, la productivité et la durabilité pourraient être perçues comme des thèmes faciles à aborder, mais il n'en est pas ainsi, car ils demandent de gros efforts et des investissements, et les partenariats stratégiques sont alors indispensables.
- 1.8.2 Le représentant du Canada pense que les actions menées par son pays pour relever les défis climatiques sont en ligne avec les déclarations de la direction de la coopération technique. Il ajoute que ces actions ont permis au secteur agricole de trouver des alternatives pour s'adapter aux changements climatiques et atténuer au mieux ses effets. Il ajoute que les expériences canadiennes en matière de technologies propres et de séquestration de carbone pourraient être utiles aux autres pays du continent américain.
- 1.8.3 Le représentant du Brésil reconnaît les efforts déployés par l'Institut pour porter un message approuvé par ses pays membres au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021, et exprime sa satisfaction de voir l'IICA entreprendre la même démarche pour la COP27. Il souligne qu'il est indispensable que le secteur agricole aide à relever les défis posés par les changements climatiques, étant donné sa faiblesse, à parvenir à un équilibre approprié entre productivité et durabilité et que ce secteur doit assumer une responsabilité historique face aux changements climatiques.
- 1.8.4 Le représentant de l'Argentine affirme que les actions de recherche, d'innovation et de technologie menées par les pays pour relever les défis climatiques, doivent être mises en lumière. Il ajoute que l'agriculture doit être envisagée comme une partie de la solution et qu'il est donc bon que les pays parlent d'une seule voix à la réunion de la COP27 en faveur de la pérennité du secteur agricole.

- 1.8.5 La présidente, en sa qualité de représentante du Honduras, soutient les actions que mène l'Institut pour transmettre à la COP27 un message de consensus de tous les pays. Elle insiste sur la prise en charge des changements climatiques, de la gestion des risques et de la réponse aux catastrophes dans le domaine de l'éducation, car on aborde peu ces questions dans les programmes d'études de carrières liées à l'agriculture. Elle met aussi l'accent sur l'incorporation dans les politiques publiques de la question de l'aménagement du territoire dans les zones de production, où les événements climatiques ont de plus en plus d'effets néfastes et où les populations sont vulnérables.
- 1.8.6 Le directeur général de l'IICA indique que dans les systèmes agroalimentaires du continent il y a des possibilités d'amélioration, et qu'il ne faut pas les considérer comme des systèmes en échec. Il ajoute que la COP27 offre à tous les pays membres de l'Institut la possibilité d'agir en bloc pour le bien de ces systèmes.
- 1.8.7 Il reprend le message de la représentante du Honduras sur l'importance d'aborder les changements climatiques et la protection de l'environnement dans les programmes éducatifs. Il donne pour exemple l'Initiative des sols vivants, dans le cadre de laquelle la protection des sols passe par une approche d'"une seule santé", car sinon les efforts se diluent et n'entraînent pas l'impact souhaité.
- 1.8.8 Il rappelle l'importance de la stratégie de communication appliquée par l'IICA en vue de la COP27, dont on espère que les messages de consensus auront les effets souhaités pour le bien de l'agriculture, et que seront présentées les expériences du secteur agricole des pays des Amériques, témoins de la réussite d'un équilibre entre productivité et durabilité.
- 1.8.9 Il souligne, à l'instar du représentant du Chili, la nécessité de consolider la recherche. Selon lui, les pays n'investissent pas assez en science, et la solution doit venir d'actions communes et du soutien technique du Programme coopératif pour le développement technologique agroalimentaire et agroindustriel du Cône Sud (PROCISUR), du Programme coopératif de recherche et de technologie de la région Nord (PROCINORTE), du Fonds régional de technologie agricole (FONTAGRO), du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI), entre autres.

- 1.8.10 Le directeur de la coopération technique complète l'intervention du directeur général et souligne l'importance de la coopération Sud-Sud, au moyen d'instruments comme l'Observatoire des politiques publiques pour les systèmes agroalimentaires (OPSAA) et l'École des leaders pour la transformation des systèmes agroalimentaires des Amériques (ELTSA). Il ajoute que l'agriculture doit jouer un rôle fondamental pour relever les grands défis que sont l'insécurité alimentaire et les changements climatiques.
- 1.8.11 La responsable du Programme sur les changements climatiques, les ressources naturelles et les risques productifs indique que dans toutes les composantes du secteur agricole il faut appliquer des approches visant à parvenir à la pérennité. Elle signale que, pour faire face aux défis multiples du secteur, il est indispensable de soutenir les millions de producteurs agricoles de nos pays grâce à la vulgarisation et à la recherche.
- 1.9 Clôture
- 1.9.1 La première séance plénière de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 19 juillet 2022 à 12h36.

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

2.1 Ouverture

2.1.1 La deuxième séance plénière de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 19 juillet 2022 à 14h09, sous la présidence de la représentante du Honduras.

2.2 Séance spéciale 2 : L'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'agriculture

2.2.1 Le secrétaire technique présente, pour parler de ce thème, la Dre Raquel Chan, qui a récemment reçu le titre de la Chaire de l'IICA en biotechnologie et développement durable. Elle est chercheuse au Conseil national de la recherche scientifique et technique et experte en biologie moléculaire ; elle travaille à l'Institut d'agrobiotechnologie du Littoral, dans la province argentine de Santa Fe et est professeure titulaire à l'Université nationale du Littoral. Il précise en outre que la Dre Chan possède un doctorat de l'Université nationale de Rosario et un diplôme de troisième cycle de l'Institut de biologie moléculaire des plantes de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, en France.

2.2.2 Madame Chan amorce son exposé sur “Une contribution de la science aux progrès de l'agriculture”, et explique que la production des quatre cultures les plus importantes pour l'alimentation mondiale est en croissance, mais reste inférieure à la croissance de la population, si l'on tient compte des progrès de la science et de l'espérance de vie.

2.2.3 Elle signale que les scientifiques souhaitent contribuer à faire en sorte qu'il y ait plus d'aliments pour tous, mais elle prévient que dans les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes l'investissement dans la recherche et le développement est très faible ; par exemple, au Brésil il dépasse à peine 1 % du produit intérieur brut du pays, alors que dans des pays comme Israël et la Corée du Sud, il dépasse 4 %. Elle affirme que les investissements en recherche et développement sont liés au niveau de vie de chaque pays.

2.2.4 Elle explique que les inondations sont la catastrophe climatique la plus fréquente dans le monde, mais que les sécheresses sont à l'origine des plus

grosses pertes en matière de production agricole. Elle signale que les plantes ne peuvent s'adapter, comme les animaux, par le mouvement, mais qu'elles doivent évoluer et que chacune s'adapte différemment. Puis elle décrit le processus de modification des plantes que l'homme réalise depuis le début de l'agriculture, depuis les croisements et la sélection empirique pour obtenir des caractéristiques souhaitées, en passant par la manipulation génétique moderne à partir du XIX^{ème} siècle, avec les lois de l'héritage jusqu'à la mutagenèse, la modification génétique et la transgénèse. La science, dit-elle, se fonde sur l'observation, les bonnes questions posées, la recherche et la connaissance.

- 2.2.5 Elle expose ensuite le processus suivi par son groupe de recherche dans l'étude des facteurs de transcription du tournesol et son application aux plantes modèles d'*Arabidopsis thaliana*, comme le HaHB4, qui offre la tolérance à la sécheresse et à la chaleur, et le HaHB11, qui favorise une tolérance à l'engorgement et aux inondations, tout en améliorant la production dans des conditions normales. À partir de ce test sur la plante modèle, elle décrit le long chemin parcouru en vue d'obtenir des produits pour le marché grâce à l'utilisation des gènes dans les cultures alimentaires. Elle identifie trois facteurs clés qui ont contribué au succès du processus : a) la disponibilité d'un bâtiment et de serres proches du terrain expérimental ; b) la collaboration avec des spécialistes en écophysiologie et autres disciplines ; et c) l'association et le dialogue permanent avec Bioceres, une entreprise privée.
- 2.2.6 Parmi les succès du processus de transgénèse, la Dre Chan souligne les meilleurs rendements observés avec les facteurs HaHB4 sur le blé, HaHB11 sur le maïs et HaHB11 sur les cultures familiales comme la tomate, la graine de chia et le quinoa. Elle indique aussi les différentes controverses et positions qui existent face à la transgénèse.
- 2.2.7 Enfin, l'intervenante parle des investissements en recherche et développement selon la maturité technologique et elle souligne les écarts en matière de compréhension entre les entreprises et les industries du secteur privé et les universités et instituts de recherche publics. Elle ajoute que, dans certains pays, plusieurs institutions public-privé jouent un rôle de liaison afin de combler ces écarts. Elle ajoute que plusieurs institutions public-privé jouent un rôle de liaison afin de réduire cet écart. Elle conclut en citant Bernardo Houssay, Prix Nobel de médecine 1947 : "Les pays riches le sont parce qu'ils consacrent des fonds au développement scientifique et technologique, et les pays pauvres

continuent de l'être parce qu'ils ne font pas. La science n'est pas coûteuse, c'est l'ignorance qui l'est".

2.3 Analyse et commentaires

- 2.3.1 La représentante du Mexique insiste sur l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation devant le défi qui consiste à accroître la production dans un environnement climatique adverse. Elle indique que, par la recherche et la technologie, on comprendra mieux les écosystèmes afin de produire de manière plus efficace, durable, rentable et amie de l'environnement. Pour terminer, elle parle du transfert de technologie qui modifie les règles du jeu et permet l'accès au savoir pour que les agriculteurs soient en mesure d'améliorer leur efficacité et leur productivité.
- 2.3.2 Le représentant de l'Argentine met l'accent sur l'expérience positive de son pays en matière de synergie entre les secteurs public et privé pour progresser dans les innovations agricoles. Il est de l'avis qu'il faut produire plus avec moins et que c'est là que les investissements en science et technologie sont indispensables, si l'on souhaite améliorer les processus productifs qui sont la clé du succès et de la croissance des systèmes agroalimentaires. Il affirme enfin qu'il est essentiel d'entamer le débat sur les questions de l'agriculture chimique et organique.
- 2.3.3 Le directeur général félicite la Dre Chan pour son excellent exposé et souhaiterait connaître la façon dont elle a dirigé son équipe sur le long terme, ainsi que la manière de gérer le débat sur l'agriculture chimique face à l'agriculture biologique.
- 2.3.4 La Dre Chan explique que son équipe a réussi grâce à la persévérance, étape par étape. Elle reconnaît qu'il faut un minimum de formation universitaire et une ample culture pour travailler au sein de partenariats public-privé et suivre des modèles disponibles dans différentes lignes de recherche. Elle indique que l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture est nécessaire, mais qu'il faut œuvrer pour la diminuer, ainsi que ses impacts négatifs, et rester amis de l'environnement. Sous d'autres latitudes certaines expériences de changement d'une production chimique à une production biologique n'ont pas été réussies, voire ont été un échec, car on n'a pas encore compris que l'agriculture exige la coexistence des deux. Elle affirme qu'il faut avancer dans la recherche à moyen

et long terme afin de trouver des solutions plus durables en faveur de l'environnement.

- 2.3.5 Le représentant du Chili interroge la Dre Chan sur la propriété intellectuelle associée à l'amélioration génétique végétale et sur le rôle de l'état, surtout en matière de biens publics et, en fin de compte, sur le développement de la biotechnologie.
- 2.3.6 La Dre Chan explique qu'aucun matériel de l'environnement ne peut faire l'objet de protection intellectuelle et qu'il sera considéré ainsi jusqu'à ce qu'il soit l'objet d'un processus d'enquête et de développement. Concernant la propriété intellectuelle dans l'amélioration génétique de l'animal, elle affirme que cela existe, mais dans une mesure moindre que lorsqu'il s'agit du monde végétal. Elle rappelle que le rôle de l'État est essentiel pour le financement qui doit capitaliser les brevets et les licences que possèdent les entreprises privées, par le biais des royalties pour l'utilisation du matériel. Elle considère que les modèles de recherche, de développement et d'innovation doivent être consolidés.
- 2.3.7 Le directeur général adjoint demande si les consommateurs de la production de produits alimentaires, fondée sur ces matériels génétiques végétaux, acceptent cela.
- 2.3.8 La Dre Chan indique que l'expérience du Brésil, où une enquête a été faite auprès des consommateurs sur l'acceptation de la consommation du blé HaHB4, à laquelle 70% ont répondu n'y voir aucun problème et 30% que l'on avait besoin de plus d'information. Elle affirme qu'il est indispensable de consolider la sensibilisation au moyen de l'information et de l'éducation sur les progrès de la biotechnologie et ses avantages et ses possibilités.
- 2.3.9 La présidente, en sa qualité de représentante du Honduras, pose la question des coûts d'investissements en recherche.
- 2.3.10 La Dre Chan indique, concernant les coûts totaux d'investissements d'entreprises comme Monsanto, qu'ils se montent à 150 millions de dollars US et pour Bioceres, à 20 millions, tandis que les investissements publics peuvent atteindre un septième des investissements d'une entreprise privée.

2.3.11 Pour conclure ce segment, le directeur général et la présidente du Comité exécutif remettent le prix Chaire de l'IICA en biotechnologie et développement durable à la Dre Chan et la remercient encore pour ses efforts en matière de recherche, ainsi que pour son exposé fait au Comité exécutif.

2.4 États financiers de l'Institut 2021 et rapport des commissaires aux comptes

2.4.1 Le directeur des services institutionnels informe que les états financiers de l'IICA ont été élaborés, vérifiés et approuvés dans le respect le plus strict des principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis (US GAAP). Il présente le résultat de l'audit externe de 2020-2021, réalisé par la société Deloitte, qui a indiqué que la preuve de l'audit était suffisante et appropriée pour fournir une base à leur opinion et conclut que "Les états financiers de l'Institut présentent raisonnablement, dans tous ses aspects importants, la situation financière de l'IICA au 31 décembre 2020 et 2021". Il souligne que cette opinion est sans réserve pour la quatrième année consécutive.

2.4.2 Il précise que les commissaires aux comptes externes ont inclus un chapitre spécial sur les mesures mises en œuvre par l'Institut pour faire face aux effets adverses de l'urgence provoquée par la maladie due au coronavirus de 2019 (COVID-19). Et que les commissaires aux comptes ont mis en évidence la réponse rapide de l'IICA devant la situation de la pandémie mondiale. Il ajoute qu'ils ont indiqué que la modalité de travail souple à domicile a été un succès dans tous les bureaux de représentation de l'Institut et que récemment on applique une politique de télétravail qui protège mieux les fonctionnaires, qui permet de répondre aux mesures mises en œuvre dans les pays et réduit l'empreinte carbone. Il ajoute que les commissaires aux comptes ont mis en évidence le renforcement de la politique de gestion stricte, rationnelle, austère et transparente des ressources de l'institution, l'orientation des ressources conformément à la proposition de valeur de l'IICA qui souhaite offrir une coopération technique d'excellence, la hiérarchisation des frais selon l'approche de la réponse aux États membres, ainsi que l'épargne budgétaire obtenue et l'optimisation des ressources, grâce à quoi les finances de l'institution ont été préservées.

2.4.3 Il indique enfin qu'une entreprise d'audit externe doit être désignée pour les deux années à venir. Il ajoute que l'administration a procédé au lancement du processus de recrutement, afin d'engager une société et qu'une fois examinées les candidatures, il a été décidé que la société Deloitte était la recommandation

à suivre pour la réalisation de l'audit externe correspondant aux deux années 2022-2023.

2.5 Vingt-huitième rapport du Comité de Révision de la vérification (CRV)

2.5.1 Monsieur Gustavo Pereira da Silva Filho, en sa qualité de membre du CRV, présente le vingt-huitième rapport de ce comité. Il souligne que le travail des commissaires aux comptes a été réalisé selon les normes internationales de la vérification des comptes et conformément aux règlements de l'Institut. Il informe que les commissaires aux comptes ont déclaré que les états financiers de l'IICA présentent dans tous ses aspects importants, la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2020 et 2021, ainsi que les modifications dans les actifs nets et les flux de trésorerie pour les deux années ayant pris fin en 2020 et 2021, conformément aux règles GAAP des USA.

2.5.2 Il encourage ensuite l'IICA à effectuer un suivi du recouvrement opportun des quotes-parts dues par les pays. Il recommande également à l'Institut, devant les événements qui suivront la COVID-19, de poursuivre ses initiatives en vue d'économiser sur les dépenses et de conserver sa situation financière. Enfin, il félicite l'IICA d'avoir reçu une opinion sans réserve de la part des commissaires aux comptes externes, pour la quatrième année consécutive.

2.6 Programme-budget 2022-2023

2.6.1 Le directeur des services institutionnels indique que le budget approuvé par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) en 2021 pour la période biennale 2022-2023 est de 32 074 100 USD, dont 29 574 100 USD correspondent aux quotes-parts et 2 500 000 USD, à des recettes diverses, et qu'il est en cours d'exécution de façon efficace.

2.6.2 Il mentionne ensuite certains des résultats de la gestion financière et budgétaire, en soulignant, entre autres, ceux qui suivent : l'accréditation au Fonds vert pour le climat, l'obtention de huit des piliers de l'Union Européenne, la récupération de 13 % des arriérés des quotes-parts, l'opinion sans réserve des commissaires aux comptes externes pour la quatrième année consécutive, l'élaboration d'une nouvelle architecture financière et d'un nouveau modèle d'affaires, la création du Fonds unique d'urgence pour soutenir les pays, des améliorations notoires dans l'administration budgétaire, des économies pour les finances de l'institution pour un montant de 8 millions

de dollars, la disponibilité d'un flux de trésorerie adéquat, la mise en œuvre du Programme d'accélération de la mobilisation et de l'exécution des ressources extérieures, une surveillance institutionnelle permanente et la réduction des temps grâce à une culture de processus et à l'automatisation des tâches.

2.7 Rapport sur le recouvrement des quotes-parts

2.7.1 La responsable de la gestion financière présente le rapport sur le recouvrement des quotes-parts des États membres, tant à la fin 2021 qu'au 17 juin 2022. Elle mentionne la résolution n°414 du Conseil : "Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut" et l'article 23 de la Convention de l'IICA, qui prévoit que les États membres doivent contribuer au soutien financier de l'IICA au moyen du paiement de quotes-parts annuelles fixées par le Conseil, conformément au système de barème des quotes-parts de l'Organisation des États américains.

2.7.2 Elle signale qu'à la fin 2021, 17 pays étaient à jour, 14 en situation régulière (qui devaient moins de deux années) et 3 en arriérés (qui devaient plus de deux années). Elle ajoute qu'en juillet dernier, la situation était la suivante : 14 pays étaient à jour, 15 en situation régulière et 5 en arriérés de paiements. Enfin, elle précise qu'au 17 juillet de cette année on avait reçu 13,6 millions de dollars au titre des quotes-parts des États membres. Elle souligne que, pour l'Institut, il est indispensable de recevoir les ressources prévues, afin de pouvoir exécuter efficacement ses plans de coopération technique.

2.8 Analyse et commentaires

2.8.1 La représentante du Mexique reconnaît que l'on a souligné l'efficacité qui a permis de mobiliser 8 millions de dollars environ depuis la mise en œuvre du programme, néanmoins elle demande plus de détails au sujet du tableau présenté.

2.8.2 Le directeur des services institutionnels de l'IICA répond que le Programme-Budget 2022-2023 a été présenté et approuvé au Conseil de 2021. Il souligne que l'épargne de près de 8 millions de dollars, à caractère mondial, a été présentée et approuvée lors de la dernière réunion du Comité exécutif ; néanmoins, il précise, pour que les délégations soient au courant, que dans le système d'information des organes de direction de l'Institut le rapport détaillé a été téléchargé et qu'il présente la répartition des épargnes. Il affirme que plus

de 1,5 million de dollars ont été épargnés grâce à la renégociation de contrats, 2 millions correspondent à l'annulation de voyages et d'événements de différentes natures en raison des conséquences de la pandémie, et 3 millions ont leur origine dans le changement, la rénovation et la réduction du parc véhiculaire et le reste est produit de la réduction du personnel.

- 2.8.3 Le représentant des États-Unis fait référence au Programme-Budget et félicite l'IICA pour les actions de réduction et les mesures d'efficacité administrative et budgétaire mises en œuvre ; néanmoins il demande plus de temps pour analyser l'information présentée aujourd'hui sur les programmes. Il parle également du rapport sur le recouvrement des quotes-parts, qui suscite une certaine préoccupation en matière de taux de recouvrement annuel et il encourage l'Institut et les États membres à effectuer les démarches nécessaires pour que soient versés les paiements en suspens, afin qu'ils soient à jour et que les conditions du programme-budget soient favorables à tous les pays. Il annonce que les États-Unis se sont engagés à payer le reste de leur quote-part aux dates prévues et qu'à l'heure actuelle 50% ont été avancés sur la quote-part annuelle de 2022. Enfin, il fait référence au rapport des commissaires aux comptes et pose la question du statut juridique du programme Agro Ingreso Seguro, pas encore défini avec le Bureau du Contrôleur général de la République de Colombie.
- 2.8.4 Le directeur général de l'IICA remercie les participants pour les questions posées sur les questions relatives au programme-budget, à l'audit et au recouvrement des quotes-parts. Il signale que l'Institut est dans la voie de la modernisation et de la numérisation des processus. Il est préoccupé par le retard dans le recouvrement des quotes-parts, et conscient du fait que les crises ont affecté les États membres et que ce problème limite la capacité de coopération technique. Il assure que des efforts sont actuellement déployés en vue de mobiliser plus de ressources extérieures, mais qu'elles ne remplacent pas les quotes-parts.
- 2.8.5 Concernant les questions juridiques relatives à la Colombie, il informe que les négociations avancent vers un accord qui reconnaîtrait à l'IICA la possibilité d'exécuter un programme de coopération technique comme un "paiement en nature", qui amorcerait un processus de recouvrement des quotes-parts dues par ce pays.

2.9 *Message de la présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)*

2.9.1 La Dre Agnes Kalibata, présidente de l'AGRA, indique que les ministres de l'Agriculture de l'Afrique et des Amériques ont décidé de se réunir au Costa Rica en juillet 2022 au Premier sommet sur les systèmes agroalimentaires. Elle explique que ce forum est organisé par l'Institut, l'AGRA et l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouvelle alliance pour le développement de l'Afrique. Elle signale que le sommet analysera les différents défis que doivent relever les deux continents, dont la plupart peuvent être abordés rapidement par la coopération Sud-Sud, comme l'utilisation efficace de l'eau et la réduction des obstacles au commerce international des produits alimentaires. Elle est reconnaissante pour l'invitation à se joindre à cette initiative en vue du bien et de la prospérité des habitants de la planète.

2.9.2 Le directeur général précise que la Dre Agnes Kalibata a été l'envoyée spéciale du secrétaire général des Nations Unies pour tout le processus associé au Sommet sur les systèmes agroalimentaires. Il ajoute que depuis janvier 2022 l'IICA a entamé un dialogue virtuel avec les ministres de l'Agriculture de l'Afrique, qui a culminé les 27, 28 et 29 juillet avec la visite d'un groupe de ministres d'Afrique et des Amériques, au siège.

2.9.3 Il affirme que l'objectif de la réunion est de créer des ponts entre les deux continents, étant donné les nombreux thèmes à aborder en commun, comme les ressources biologiques, le développement de systèmes de science et de technologie et le commerce mondial. Il ajoute qu'en septembre de cette année aura lieu au Rwanda une réunion de ministres de l'Agriculture de l'Afrique, à laquelle participera l'Institut. Il rappelle aussi l'importance stratégique du Sommet ministériel Afrique-Amérique sur les systèmes agroalimentaires.

2.10 *Clôture*

2.10.1 La deuxième séance plénière de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 19 juillet 2022 à 16h14.

TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

3.1 Ouverture

3.1.1 La troisième séance plénière de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 20 juillet 2022 à 8h45 sous la présidence de la représentante du Honduras.

3.2 Présentation de l'Observatoire des politiques publiques pour les systèmes agroalimentaires (OPSAA)

3.2.1 Le directeur de la coopération technique de l'IICA amorce l'exposé sur l'OPSAA et sur l'École des leaders pour la transformation des systèmes agroalimentaires (ELTSA), en les décrivant comme deux grands axes qui articulent les sept programmes de coopération technique prévus par le Plan à moyen terme (PMT) et les initiatives de coopération technique focalisées et interdisciplinaires, comme le programme de Sols vivants des Amériques (LiSAM), en vue d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques.

3.2.2 Le spécialiste technique international du Centre d'analyse stratégique pour l'agriculture explique que l'OPSAA est une plateforme numérique développée par l'Institut au service des pays des Amériques, qui sert de point de rencontre pour échanger des connaissances et favoriser une nouvelle génération de politiques publiques visant à transformer les systèmes agroalimentaires du continent. Il indique ensuite que l'OPSAA veut appuyer le développement d'une coopération technique plus prospective, qui permette d'identifier les opportunités de coopération et de financement.

3.2.3 Il informe que l'OPSAA offre une vision systémique et intégrée d'une large gamme de thèmes, comme ceux de l'innovation, du commerce international et de l'intégration régionale, des mesures sanitaires et phytosanitaires, d'une seule santé, des services de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments, de la biodiversité, de la résilience aux changements climatiques, de la santé des sols, de la sécurité hydrique, des biocarburants, des bioentreprises, des produits biologiques non énergétiques, de l'agriculture familiale, de l'associativité, de la gestion des territoire, du genre et de la jeunesse et de la

transformation numérique. Il explique une structure selon quatre axes : a) la gestion des données et de l'information, b) la création de réseaux d'acteurs et d'institutions de politiques publiques, c) le travail collaboratif fondé sur des partenariats publics-privés et d) le soutien aux pays dans la gestion des politiques publiques.

3.2.4 Il met l'accent sur le suivi des mesures mises en œuvre par les pays devant les crises, et sur la cartographie de la situation de certains thèmes spécifiques d'information ainsi que de l'offre d'outils d'analyse de la crise alimentaire et des engrais. Il mentionne également le soutien apporté à des pays comme le Panama, le Honduras et l'Équateur pour l'élaboration de politiques publiques pour les systèmes agroalimentaires.

3.2.5 Il résume en disant que l'OPSAA offre aux pays des bases conceptuelles, des méthodologies et des outils en vue d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer des politiques publiques afin de favoriser des actions de transformation des systèmes agroalimentaires pour que ce savoir entraîne une meilleure gestion des politiques publiques dans les Amériques et une coopération technique et financière internationale plus efficace et efficiente.

3.3 Présentation de la proposition de création de l'ELTSA

3.3.1 Le responsable du Programme d'innovation et de bioéconomie de l'IICA amorce son exposé en soulignant trois aspects clés : a) la coïncidence technique dans de multiples espaces de dialogue avec les producteurs, les vulgarisateurs, d'autres acteurs et le milieu universitaire concernant la nécessité de transformer les systèmes agroalimentaires ; b) la connaissance des capacités et du fonctionnement des systèmes agroalimentaires pour comprendre les défis, les besoins et les opportunités en vue des transformations ; et c) la disponibilité des outils, des instruments, des méthodologies et des technologies à utiliser dans le modèle de l'ELTSA.

3.3.2 Le modèle de l'ELTSA part de trois principes : a) il n'existe pas de recettes, il faut donc s'ajuster aux réalités des systèmes agroalimentaires dans les domaines national et régional, selon la chaîne dont il s'agit ; b) il est indispensable d'y inclure des résultats, des modèles de synergie, des partenariats et des consortiums afin de relever les défis dans de multiples domaines ; et c) il doit y avoir des liens avec l'OPSAA, afin de gérer les deux instruments ensemble.

3.3.3 Il ajoute que l'ELTSA comprendrait trois modules : a) les caractéristiques et les conditions des systèmes agroalimentaires régionaux et mondiaux, ainsi que les institutions et les mécanismes nécessaires à leur transformation; b) la génération des technologies, des politiques, des méthodologies et d'innovation pour gérer cette transformation ; et c) un modèle de plateformes de formation, de stratégies de stages et d'échanges sur le terrain.

3.4 Exposé sur le renforcement des partenariats stratégiques

3.4.1 Le directeur général adjoint amorce sa présentation en signalant les progrès en matière de création de synergies et de partenariats avec des organismes internationaux, des centres d'excellence en recherche et des universités, des secteurs et des entreprises du secteur privé, ainsi que la mise à jour d'accords avec des institutions nationales. Il souligne que, pendant cette administration, 132 accords ou conventions de coopération technique ont été signés pour le bénéfice des pays, leurs secteurs de production et le milieu rural en général.

3.4.2 Il indique qu'avec les ministères de l'Agriculture et grâce à la stratégie d'un institut qui écoute, propose et agit, de nombreux espaces et mécanismes de dialogue continental, sous-régional et mondial se sont renforcés, ce qui a créé des ponts entre l'université, le secteur privé et les centres d'excellence dans le domaine de la recherche.

3.4.3 Il souligne qu'après cela une accumulation de synergies a donné lieu à des initiatives comme le LiSAM et les chaires de l'IICA, entre autres, et le secteur privé a rejoint des initiatives de coopération technique. Dans ces efforts de renforcement de la stratégie de travail en réseau en vue d'offrir une coopération technique d'excellence, les acteurs privés jouent un rôle clé pour faire avancer l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

3.4.4 Il mentionne la stratégie des ambassadeurs de bonne volonté de l'Institut, qui a permis de forger une caisse de résonance avec des références régionales et mondiales pour susciter des actions techniques en accord avec les nécessités des pays.

3.4.5 Il termine son intervention en mettant l'accent sur l'importance de fonder les activités de l'institution sur la science, en utilisant au maximum les connaissances pour transformer les systèmes agroalimentaires pour le bien de tous.

3.5 Analyse et commentaires

- 3.5.1 Le représentant du Chili parle de l'OPSAA comme d'une grande initiative à un moment où ce type d'outil renforce le cadre des politiques publiques. Il précise que, depuis le début de la crise, son ministère a mené des actions en vue d'affronter la crise des engrais et de minimiser son impact sur le secteur, et ce, selon deux perspectives : a) répondre aux besoins à court terme et b) faire en sorte que les décisions à court terme soient maintenues à moyen et long terme. Ainsi, ajoute-t-il, cet instrument est essentiel pour soutenir la prise de décisions et il suggère de créer un réseau de points focaux pour faciliter le dialogue avec d'autres pays et d'autres acteurs des systèmes agroalimentaires.
- 3.5.2 La représentante du Honduras mentionne la politique d'État pour le système agroalimentaire et le développement, au sein de laquelle est actuellement élaboré, avec le soutien de l'IICA, un cadre de politique pour le milieu rural. Elle considère que l'un des principaux points faibles des politiques à long terme est sa structure d'évaluation d'impact, et elle se demande si cet observatoire dispose d'une quelconque stratégie d'analyse ou d'évaluation, car il s'agit d'un élément clé de réponse appropriée à court et moyen termes. Elle suggère que soit établi, à l'OPSA, un mécanisme d'échange et de communication entre ministères afin de pouvoir poser des questions aux pays et aux experts de l'Institut. Elle souligne l'importance des partenariats public-privé et du potentiel du secteur universitaire et des centres d'excellence régionaux et mondiaux si l'on veut tirer le meilleur parti possible des actions des pays et des sous-régions. Elle demande quels seraient les mécanismes permettant de rapprocher les secteurs universitaires des actions concrètes dans les pays, en lien avec les universités nationales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé dans le domaine de la recherche agricole et dans les systèmes de vulgarisation et de transfert, afin de résoudre les problèmes des territoires ruraux.
- 3.5.3 Le représentant du Canada indique que, dans des pays comme le sien, il y a lieu de contribuer à plus de visibilité de ces types d'instruments, et de rapprocher plus d'acteurs et d'interlocuteurs en vue d'échanger des informations et de les relier à d'autres mécanismes comme l'initiative du Groupe des vingt (G20), appelée Système d'information sur les marchés agricoles, et qui est disponible pour tous les pays. Il fait référence aux efforts consentis par le gouvernement canadien qui a doublé le financement afin

d'augmenter la transparence sur le marché des engrais disponibles dans son pays. Il félicite en outre le directeur général pour les efforts de son administration, par le biais de la représentation de l'IICA au Canada, visant à consolider les partenariats stratégiques avec le secteur privé et les universités, et il espère que cette coopération va encore se développer au cours des prochaines années.

- 3.5.4 La représentante du Mexique est impressionnée par la présentation sur le renforcement des partenariats stratégiques et félicite l'Institut pour sa promotion des partenariats et associations public-privé et avec le secteur universitaire, à l'avantage des producteurs car elles appuient de nombreux projets. Elle affirme que ces efforts doivent être différenciés selon les besoins et les réalités des pays. Elle ajoute qu'au Mexique, il existe différents types de producteurs et qu'il faut donc des politiques distinctes et des efforts associatifs différents. Elle redit toute sa reconnaissance à l'IICA pour son évolution vers une plateforme de gestion du savoir spécialisé par type de pays, ainsi que pour avoir fait de cette plateforme un espace d'échange d'expériences en politiques publiques entre pays et secteurs.
- 3.5.5 Le représentant de la Colombie signale que le moment est venu d'installer et de mettre en marche ces instruments de coopération pour les pays. Concernant l'OPSAA, il précise que dans nos pays sont élaborées des politiques dont les mandats s'opposent souvent, ce qui limite la capacité de réponse du secteur. Ensuite, il est d'accord avec l'analyse faite par la représentante du Honduras en ce qui concerne l'évaluation des impacts des politiques, qui doit être un thème prioritaire pour l'observatoire, ce qui améliorerait l'efficacité du travail des États membres, selon les conditions de leurs secteurs et de leurs territoires ruraux. Elle demande de l'aide pour le gouvernement colombien, en matière d'intrants et d'outils pour la formulation de ses politiques à court et moyen terme. Elle mentionne aussi l'école de formation qui vient compléter les activités de l'observatoire pour consolider les systèmes agroalimentaires.
- 3.5.6 Pour compléter son exposé, le directeur général adjoint signale qu'il est important de mettre au point des alliances stratégiques avec les universités et d'autres acteurs. Il cite, par exemple, la possibilité d'obtenir, dans le secteur laitier de la région, une réduction sensible des émissions de gaz méthane grâce à l'utilisation de bonnes pratiques simples, susceptibles d'être imitées dans d'autres pays et avec d'autres produits de l'agriculture. Il ajoute que, si

tous les pays ont leurs particularités, il est bon de partager les informations sur les politiques publiques réussies. Il suggère aux États membres de collaborer afin de mettre en contact les universités et les entreprises privées avec les représentations de l'Institut, afin de créer des partenariats stratégiques pour partager les meilleures pratiques.

- 3.5.7 Le directeur général amorce son analyse par les contributions des pays en indiquant que l'IICA se centre sur les partenariats susceptibles de créer le plus fort impact démontrable au bénéfice des pays, avec une feuille de route claire et précise en vue d'en accroître non seulement la quantité, mais aussi la qualité.
- 3.5.8 Il rappelle qu'outre les ambassadeurs de bonne volonté de l'Institut, les personnes qui ont le titre de Chaire de l'IICA partagent leurs connaissances de premier ordre, comme l'a fait la Dre Chan pendant son intervention. Il insiste sur l'importance du programme des Leaders de la ruralité, qui a permis d'identifier 23 leaders ruraux qui, par leur expérience et leurs efforts, montrent la voie que doivent suivre nos producteurs et les acteurs pour transformer les systèmes agroalimentaires et le milieu rural.
- 3.5.9 Concernant l'OPSAA et l'ELTSA, il précise que le Service national de santé animale (SENASA) d'Argentine a demandé à l'Institut de l'aider à concevoir le SENASA du XXIème siècle et il considère que l'observatoire est l'instrument qui permettra d'y parvenir. Le SENASA exige que ses techniciens possèdent une formation appropriée pour affronter ces changements dans les institutions, objectif que l'ELTSA peut contribuer à atteindre. Il réaffirme que l'IICA doit intégrer et articuler la coopération technique dans une perspective interdisciplinaire, au moyen des sept programmes et d'autres mécanismes qui ont été présentés dans le PMT 2022-2026. Il explique que l'école des leaders n'est pas en concurrence avec les centres de formation, mais qu'elle complète et maximise leurs efforts. Il rappelle l'engagement pris à récupérer, par le biais de l'observatoire, les espaces de dialogue avec les directeurs de politique des ministères, ainsi qu'avec d'autres acteurs.
- 3.5.10 Il répond au commentaire du représentant du Canada sur les mécanismes du G20 et affirme que l'Institut ne cherche qu'à compléter et articuler les efforts, et non à les répéter et que, par le biais de la représentation de l'IICA au Canada, il s'assurera du suivi et du soutien de sa proposition. Concernant les

écoles de leaders, il mentionne l'importance de consolider les liens et les partenariats avec le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et avec plusieurs universités afin de consolider les efforts, car à lui seul, l'Institut n'est pas en mesure de créer l'impact souhaité et demandé par ses États membres.

3.6 Rapport du CATIE pour la période biennale 2020-2021

- 3.6.1 Le directeur général du centre salue les membres du Comité exécutif et les autorités de l'IICA. Il commence par énoncer les domaines de coopération entre les deux entités : a) un nouveau modèle de gestion financière, b) le développement de projets et l'élaboration de proposition, c) la création d'une plateforme forestière des Amériques, d) l'organisation de réunions techniques et de conférences et e) la gestion des ressources de l'Institut au CATIE (sur la base du nouvel accord de coopération signé cette année entre les deux organismes).
- 3.6.2 Il présente les piliers de ce centre, alignés pour influencer la transformation et le développement vert et inclusif des pays membres, grâce à la création de connaissances à partir de la recherche et du développement des innovations, à la formation de capacités avec des maîtrises et des doctorats, et des diplômes, des cours, des stages, et à la projection extérieure, par l'élargissement de projets et les activités communes avec les pays en partenariat avec des associés clés.
- 3.6.3 Concernant le département de formation et d'éducation, il indique que le Centre possède un nouveau modèle d'enseignement qui réunit l'École de troisième cycle (doctorat, maîtrise et diplômes) et l'Unité de formation (éducation permanente, remise à jour professionnelle et événements de diffusion). Il précise que, pendant la pandémie, le CATIE a continué à diplômer ses étudiants, pour atteindre un total de 2728 diplômés dans les domaines de l'agriculture durable et de l'agroforesterie, des forêts et de la biodiversité, de l'action climatique, de l'économie environnementale, des entreprises agroalimentaires durables, et de la gestion des bassins versants et de la sécurité hydrique, entre autres.
- 3.6.4 Il ajoute que le Centre a poursuivi la consolidation des capacités techniques dans les pays afin d'élaborer un programme de développement vert et inclusif avec 240 événements de formation et près de 17 000 spécialistes (dont 38%

de femmes) formés en amélioration génétique et en systèmes agroforestiers du café et du cacao, en systèmes d'élevage à faibles émissions de carbone, en agriculture intelligente face au climat, en sécurité hydrique, en entreprises agroalimentaires, en économie verte et en restauration des paysages agricoles. Il souligne enfin que, selon le AD Scientific Index 2022, le CATIE est la deuxième meilleure université du Costa Rica.

- 3.6.5 Concernant le département de recherche pour le développement vert inclusif, il présente une cartographie de projets de recherche mis en œuvre dans les pays et axés sur les objectifs de développement durable, sur les questions de l'intensification de l'élevage durable, l'agroforesterie du café et du cacao, la sécurité alimentaire, la gestion des bassins versants et la sécurité hydrique, la restauration des paysages agricoles, les industries agroalimentaires et l'économie environnementale, entre de nombreux autres thèmes.
- 3.6.6 Il insiste sur le rôle du CATIE dans l'amélioration génétique du café et du cacao, en termes de productivité, de qualité et de résilience aux changements climatiques. L'ADN de près de 2000 accessions de café par des techniques moléculaires a été caractérisé et plus de 4000 semences, plançons et plantes greffées ont été fournis à des producteurs de cacao du Costa Rica et du Guatemala. Il ajoute qu'avec le projet de la Coopération coréenne pour l'alimentation et l'agriculture en Amérique Latine, il a été possible d'améliorer la production de cacao, au moyen de l'utilisation de matériel génétique amélioré et de pratiques d'agriculture intelligente face au climat.
- 3.6.7 Il souligne le programme régional développé afin de parvenir à une économie de l'élevage faible en carbone et résiliente, dont les thèmes sont les systèmes sylvopastoraux et d'alimentation fondés sur le fourrage, la collecte des eaux, la quantification des services des écosystèmes, l'empreinte carbone et l'évaluation économique, entre autres. Il cite en exemple la participation au projet de mesures d'atténuation nationalement appropriées au Honduras, conçu pour surmonter les obstacles socioéconomiques, techniques, financiers, institutionnels et politiques qui empêchent actuellement la mise en œuvre des améliorations vers un secteur de l'élevage à faibles émissions de carbone dans le pays.
- 3.6.8 Il parle également du programme régional en sécurité alimentaire et nutrition, dont les thèmes sont la biodiversité agricole, la sécurité alimentaire, l'agroforesterie, les systèmes alimentaires résilients et la planification de

l'agriculture familiale, entre autres. Il cite, pour exemple, la participation du Centre au projet Récolte des eaux, grâce auquel près de 2500 familles bénéficiaires ont pu incorporer au moins un cycle de plus de production avec arrosage complémentaire dans leurs parcelles.

- 3.6.9 Il signale l'impact de la mise en œuvre du Programme centraméricain de gestion intégrale de la rouille du café (PROCAGICA), dirigé par l'IICA avec des ressources financières de l'Union Européenne, et auquel la participation du CATIE a été stratégique en matière de recherche et de formation de capacités pour le renforcement de la recherche de races et la surveillance de la rouille, la reproduction de matériel génétique dans la région de l'Amérique Centrale et la formation technique et professionnelle des instituts du café et des organisations de producteurs.
- 3.6.10 Il souligne les efforts consentis en matière de formation de capacités et de gestion du savoir du projet sur les Systèmes agroforestiers adaptés au Couloir aride centraméricain (AGRO-INNOVA), mis en œuvre par l'Institut avec un financement de l'Union Européenne, pour lequel le CATIE agit en tant qu'entité sous-traitante pour améliorer la résilience climatique et la sécurité alimentaire des petits producteurs par la gestion des innovations agricoles, forestières et numériques.
- 3.6.11 Il explique que le Laboratoire d'innovation et d'entrepreneuriat pour le développement rural de l'Amérique Latine et des Caraïbes soutient l'entrepreneuriat et la gestion durable des ressources naturelles dans la région. Il précise qu'il intègre des méthodologies avancées pour le développement d'innovations à la portée de la population rurale et qui facilite le travail en réseau entre acteurs concernés par le secteur rural, comme la banque de développement, les agences de coopération internationale, les acteurs de la chaîne de valeur productive et les investisseurs, entre autres.
- 3.6.12 Concernant le développement des industries agroalimentaires et les partenariats avec le secteur privé, il souligne le développement commercial de fibres naturelles dans la ferme La Lola. Il cite le chanvre de Manille, utilisé dans la production de papiers fins, en société avec l'entreprise Nippon Paper du Japon, ainsi que le jute, employé dans la production de palettes pour l'exportation, en société avec Yellow-Pallet des Pays-Bas.

- 3.6.13 Il mentionne les propositions communes aux deux institutions pour la mise en œuvre du projet Biodiversité et paysages d'élevage agrosylvopastoraux durables, les progrès de la note de synthèse sur la gestion forestière adaptée au Pérou, la proposition de gestion de la biodiversité entre le Pérou et le Royaume-Uni ainsi que l'initiative lancée par la direction générale sur la Forêt des Amériques.
- 3.6.14 Il signale que face aux événements climatiques de ces dernières années qui ont affecté les communautés du canton de Turrialba, les directions générales de l'IICA et du CATIE n'ont cessé d'être en contact avec les autorités locales et nationales, ainsi qu'avec d'autres acteurs de la région, afin d'analyser les scénarios et les alternatives d'assistance, conformément aux demandes et propositions transmises aux deux institutions.
- 3.6.15 Il ajoute que, dans leur rapport, les commissaires aux comptes indépendants ont indiqué que les états financiers présentent raisonnablement dans tous les aspects importants, la situation financière du CATIE au 31 décembre 2021 et 2020, ses résultats financiers et ses flux de trésorerie pour les années ayant pris fin aux dates mentionnées, conformément aux normes internationales d'information financière. Pour terminer, il présente l'évolution des finances de l'institution pour la période 2016-2024. Il fait remarquer l'impact négatif sur le budget de la diminution de la contribution des pays nordiques, ainsi que l'effet positif qu'a eu le nouveau modèle de fonctionnement mis en œuvre aujourd'hui et qui continuera d'être en vigueur jusqu'à 2024.

3.7 Analyse et commentaires

- 3.7.1 Le représentant du Canada se félicite des résultats obtenus par le CATIE à la suite de la restructuration de son cadre financier et il encourage son directeur général à continuer d'avancer dans cette voie.
- 3.7.2 La représentante du Mexique reconnaît les contributions que son pays a obtenues du Centre, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration de certaines cultures comme le cacao et le café. Elle exprime sa satisfaction pour le niveau de reconnaissance internationale dont jouit l'institution. Finalement, elle est reconnaissante pour la coopération avec le Mexique en matière d'élevage, qui a débuté il y a trois ans.

- 3.7.3 La représentante du Honduras manifeste sa reconnaissance pour le travail réalisé par le CATIE. Elle approuve le projet de norme d'élevage et offre son soutien à partir de la Plateforme nationale d'élevage durable, de la Chambre de développement de l'élevage, de la Chambre hondurienne du lait et d'autres institutions concernées et dont ce centre fait partie.
- 3.7.4 Le directeur général adjoint de l'Institut souligne les progrès atteints par le directeur général du CATIE en matière de productivité des actions communes et de l'élan donné aux objectifs fixés par les deux institutions. Il souligne l'importance des partenariats qui ont permis de trouver de nouvelles solutions à des situations quotidiennes, comme les activités de la banque de gènes du café. Enfin il l'encourage à poursuivre les efforts pour que les territoires du centre soient encore plus productifs.
- 3.7.5 Le directeur général de l'IICA fait état d'un rapprochement entre l'Institut et le CATIE pour établir des liens durables et œuvrer à un programme d'avenir. Il reconnaît le bon fonctionnement du fonds d'investissement pour la durabilité financière de cette institution. Pour lui, les progrès de la coopération technique et de la recherche sont indispensables pour révolutionner l'agriculture tropicale et il reconnaît la nécessité d'avoir un réseau de centres d'excellence comme le CATIE. Il mentionne l'expérience et le succès de la mise en œuvre d'actions de coopération comme le PROCAGICA et l'AGRO-INNOVA, qui prouvent les capacités des deux institutions et de leurs États membres à avoir un impact positif sur les systèmes agroalimentaires.
- 3.7.6 Il met l'accent sur le CATIE créateur d'emploi, sur la rentabilité de ses recherches sur le café, le cacao et l'élevage, qui sont à la disposition des secteurs productifs, et sur sa mise en œuvre réussie de projets nationaux et régionaux stratégiques.
- 3.7.7 Il explique les problèmes sociaux liés aux territoires de l'IICA où est installé le CATIE, en raison de la croissance urbaine et de l'augmentation des catastrophes provoquées par les événements climatiques. Les habitants ont formé un comité civique qui exerce une forte pression sur les terrains des deux institutions. Il affirme que, devant cette situation, des réunions ont eu lieu avec ce groupe qui sont devenues très difficiles à gérer parce que les intérêts sont divergents. Il demande qu'il soit pris note de cette question, car

la situation exigera un débat plus approfondi à l'avenir de la part des organes directeurs de l'Institut, ainsi que le soutien de tous ses états membres.

3.8 *Relations entre l'IICA et l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI)*

3.8.1 Le directeur exécutif du CARDI salue cordialement les autorités présentes et dit combien il est important de présenter les initiatives en matière de recherche et de développement agricole dans les Caraïbes dans le cadre de l'accord de coopération entre les deux institutions. Il amorce son exposé en soulignant la pertinence des partenariats stratégiques et des synergies, créées aux échelons national et régional pour la mise en œuvre des actions de recherche et de développement dans cette région, et qui permettent de déployer des efforts ayant un impact actuel et à venir dans les domaines des thèmes liés à l'agriculture.

3.8.2 Il mentionne les antécédents de la relation entre le CARDI et l'Institut, qui remonte à 1989 et permet un travail commun relatif à la gestion des ressources techniques et financières en vue de favoriser divers projets agricoles axés sur la recherche, la validation et le transfert de technologie. Il affirme que les situations qui se sont présentées entre 2019 et 2021 ont orienté la coopération vers l'atténuation des effets des catastrophes naturelles, ainsi que vers les priorités du développement, selon les caractéristiques de la région et de chacun des pays membres du CARDI.

3.8.3 Il fait ensuite référence au rapport et rappelle les actions de recherche et de coopération technique menées dans les pays en matière de formation d'agriculteurs et de techniciens en vulgarisation agricole, de fiches techniques de cultures et de paquets technologiques pour la production agricole adaptés aux conditions de la région, ainsi que la gestion, la mobilisation et la répartition de matériels et de moyens de production à utiliser dans les différents projets ou programmes.

3.8.4 Il met alors l'accent sur les processus de formation en gestion des catastrophes pour la prise en charge des urgences causées par des événements naturels et par les effets de la pandémie de coronavirus 2019, afin d'apporter une réponse à court terme et de consolider les capacités du secteur productif de la région dans les domaines de la production et du commerce des aliments.

3.8.5 Il affirme que, selon le modèle de recherche, de validation et de transfert technologique, l'agriculture à petite échelle a été encouragée localement dans les différents pays, de même que le renforcement des capacités des producteurs pour l'approvisionnement des marchés nationaux et régionaux, en les dotant de technologies, de bonnes pratiques et d'assistance technique directe, ainsi que de forfaits technologiques adaptés à leurs conditions pour ce qui est des semences et des systèmes d'arrosage, entre autres.

3.8.6 Il achève son intervention en soulignant que, par le biais des représentations de l'IICA dans les Caraïbes, ont été menées plusieurs actions en vue de créer des liens avec des institutions coopérantes, en particulier d'Europe, d'Asie et des États-Unis pour promouvoir les lignes de gestion du CARDI.

3.9 Analyse et commentaires

3.9.1 Le directeur général adjoint de l'Institut remercie le directeur exécutif du CARDI pour son exposé et met l'accent sur certains projets d'innovation en cours d'exécution avec le soutien de cette institution. Il encourage les États membres à soutenir la mobilisation de ressources techniques et financières pour exécuter ce type de projets, afin d'améliorer la qualité nutritionnelle des aliments comme le riz, le haricot et le maïs, entre autres, qui sont la clé de la sécurité alimentaire.

3.10 Activités de la direction générale et des organes de direction

3.10.1 Rapport annuel 2021 de l'IICA

3.10.1.1 Le secrétaire technique informe les membres du Comité exécutif qu'en vertu du règlement le rapport annuel a été remis au secrétariat général de l'Organisation des États américains en avril et distribué à chacun des pays par le biais des représentations, du site web de l'Institut et du système d'information du Comité exécutif.

3.10.2 Rapport de la réunion ordinaire 2022 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)

3.10.2.1 Le secrétaire technique explique le rôle de la CCSQG et signale que la réunion a eu lieu le 17 mai 2022. Il indique que son rapport a été relu par les participants et placé dans le système d'information du Comité exécutif.

3.10.3 Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif

3.10.3.1 Le secrétaire technique explique que la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif était une réunion préparatoire à la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), tenue en septembre 2021, et que certaines de ses résolutions ont été présentées pendant la réunion du Conseil, lorsque c'était nécessaire.

3.10.4 Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil

3.10.4.1 Après avoir rappelé aux participants que ce rapport est disponible sur les systèmes d'information de cette réunion du Comité exécutif, le secrétaire technique mentionne trois résolutions confiées à la direction générale, dont il y a lieu de faire rapport de l'avancement. Concernant la première, la 534 : *La participation des femmes rurales à l'agriculture des Amériques*, des actions ont été menées par l'IICA pour soutenir et gérer le premier et le deuxième forum des ministres et vice-ministres de l'Agriculture des Amériques, afin d'institutionnaliser cette réunion comme un espace de dialogue entre ministres, vice-ministres et hauts fonctionnaires du secteur public ainsi qu'avec des représentantes des femmes rurales. Il souligne également l'inclusion dans le PMT 2022-2026 de propositions pour la consolidation de la vision stratégique et des actions de coopération technique visant à réduire les écarts et les inégalités de genre, afin de donner lieu à l'autonomisation et à une inclusion égalitaire des femmes rurales dans le développement des systèmes agroalimentaires des Amériques.

3.10.4.2 La deuxième résolution est la 535 : *Engagement ministériel pour soutenir la lutte contre la peste porcine africaine* et il précise que, même si ce thème n'est pas à l'ordre du jour de cette réunion, on a inclus dans le système d'information du Comité exécutif un rapport qui détaille les progrès techniques en vue de suivre cette résolution.

3.10.4.3 Il se réfère enfin à la résolution 536 : *Aide à la reprise du secteur agricole et rural de la République d'Haïti* et indique que cette question n'est pas non plus inscrite à l'ordre du jour mais qu'un rapport se trouve sur le système

d'information de ce Comité exécutif, dans lequel sont détaillés les progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette résolution.

3.10.5 Date et lieu de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif

3.10.5.1 Le secrétaire technique rappelle le règlement du Comité exécutif pour la détermination de la date et du lieu de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif et ajoute qu'aucune proposition n'a été faite à ce jour pour accueillir la prochaine réunion de ce comité, qui aura donc lieu une fois encore au siège de l'Institut.

3.11 Lecture et approbation des projets de résolution

3.11.1 La présidente du Comité prie le rapporteur de donner lecture du dispositif de chaque projet de résolution, en indiquant que, dans chaque cas, il sera demandé aux membres du Comité exécutif s'il existe des objections relatives au texte et, si des modifications sont proposées, il sera demandé au secrétariat technique d'effectuer les changements. Si aucune modification n'est demandée, la présidence saisira les chefs de délégation des projets de résolution.

3.11.2 Le rapporteur donne lecture des projets de résolution suivants :

1. *Proposition d'ajustements au Plan à moyen terme (PMT) 2022-2026.*
Le projet de résolution est approuvé, en tenant compte des observations du Mexique.
2. *L'action collective des Amériques pour lutter contre l'insécurité alimentaire et assurer le développement durable.* Ce projet de résolution est approuvé avec les observations du Canada et du Mexique relatives à des ajustements de libellé.
3. *Le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques en matière de référence à la prise en charge des processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.*
Le projet de résolution est approuvé avec les observations du Canada, du Mexique et du Brésil sur certaines améliorations du libellé.

4. *Sur l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'agriculture.* Ce projet de résolution est adopté sans modifications.
5. *États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) de 2021, rapport des commissaires aux comptes externes et Vingt-huitième rapport du Comité de Révision de la vérification (CRV).* Ce projet de résolution est adopté sans aucune modification.
6. *Rapport sur le recouvrement des quotes-parts.* Ce projet de résolution est adopté sans modifications.
7. *Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2020-2021.* Le projet de résolution est adopté sans aucune modification.
8. *Rapport de l'Institut caribéen de recherche et de développement (CARDI) pour la période biennale 2020-2021.* Ce projet de résolution est adopté sans modifications.
9. *Rapport annuel 2021 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).* Le projet de résolution est adopté sans modifications.
10. *Rapport de la réunion ordinaire de 2022 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG).* Ce projet de résolution est adopté sans aucune modification.
11. *Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil).* Le projet de résolution est adopté sans modifications.
12. *Date et lieu de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif.* Ce projet de résolution est adopté sans modifications.
13. *Désignation des commissaires aux comptes externes de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et du Centre*

agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2022-2023. Le projet de résolution est adopté sans aucune modification.

3.12 Clôture

- 3.12.1 La troisième séance plénière de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée le 20 juillet 2022 à 12h20.

SÉANCE DE CLÔTURE

4.1 Ouverture

- 4.1.1 La séance de clôture de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 20 juillet 2022 à 12h20, sous la présidence de la représentante du Honduras.

4.2 Allocution du directeur général

- 4.2.1 Le directeur général se félicite que cette réunion ait été très intense et fructueuse, ce qui a permis de nombreux progrès et démontré que l'Institut est toujours dans un processus permanent de cohésion et de consolidation. Les pays membres, assure-t-il, continuent d'appuyer l'IICA, qui reste fidèle à leurs mandats, et pour lesquels il promeut le développement agricole et le bien-être rural.

- 4.2.2 Il énumère les principaux succès de la réunion : a) le soutien des États membres à la proposition d'ajustements au Plan à moyen terme (PMT) pour la période 2022-2026, la feuille de route pour ces quatre années ; b) les résultats obtenus au cours de deux séances spéciales du premier jour de travail ; c) la présentation des actions de l'Institut en matière de gestion administrative et budgétaire ; d) le soutien de la présentation d'un front commun des pays des Amériques à la 27ème Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) ; e) les progrès et les succès atteints en matière de partenariats stratégiques ; f) le soutien des efforts communs avec le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI), ainsi que d'autres partenariats avec des centres d'excellence et de recherche ; et g) l'appui accordé aux deux nouveaux instruments de coopération technique proposés : l'Observatoire des politiques publiques pour les systèmes agroalimentaires (OPSAa) et l'École des leaders pour la transformation des systèmes agroalimentaires (ELTSA).

- 4.2.3 Il exprime sa reconnaissance à la présidente du Comité exécutif pour son excellente direction de la réunion et pour ses interventions à caractère

technique, qui ont amélioré la dynamique du travail. Il remercie tous les représentants des délégations qui ont participé à la réunion, en présence ou virtuellement, ainsi que tous les membres du personnel technique et administratif de l'IICA qui ont participé au succès de la réunion.

4.2.4 La présidente du Comité exécutif remercie tous les États membres pour leur soutien et souligne l'excellent travail du rapporteur.

4.3 Clôture

4.3.1 La séance de clôture de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 20 juillet 2022 à 12h30.

RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
A. Politique institutionnelle et services de coopération technique		
Res. 693	Rapport annuel 2021 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	67
Res. 685	Proposition d'ajustements au Plan à moyen terme (PMT) 2022-2026	69
Res. 687	Le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques en matière de référence à la prise en charge des processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques	72
Res. 686	L'action collective des Amériques pour lutter contre l'insécurité alimentaire et assurer le développement durable	75
Res. 688	Sur l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'agriculture	78
B. Questions budgétaires et financières		
Res. 690	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	80
Res. 689	États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) de 2021, Rapport des commissaires aux comptes et Vingt-huitième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)	82
Res. 697	Désignation des commissaires aux comptes externes de l'Institut interaméricain de	84

Numéro	Titre	Page
	coopération pour l'agriculture (IICA) et du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2022-2023	
C. Partenariats avec des organismes internationaux		
Res. 691	Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2020-2021	85
Res. 692	Rapport de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI) pour la période biennale 2020-2021	87
D. Questions relatives aux organes de direction		
Res. 694	Rapport de la Réunion ordinaire de 2022 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)	88
Res. 695	Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)	90
Res. 696	Date et lieu de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif	91

IICA/CE/Res. 693(XLII-O/22)

20 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 693

RAPPORT ANNUEL 2021 DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 741 (22), “Rapport annuel 2021 de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.f du Règlement du Comité exécutif prévoit que cet organe de direction de l’IICA a la faculté de recevoir, analyser et approuver le rapport annuel des activités de la direction générale de l’Institut et de prendre la décision appropriée ;

Que la direction générale a élaboré et publié le Rapport annuel 2021 de l’IICA, qui a été remis au secrétariat général de l’Organisation des États américains (OEA) en temps et forme opportuns ;

Que ce rapport rend compte des activités de coopération réalisées par l’Institut en 2021 pour mettre en œuvre ses programmes de coopération dans les domaines national, régional et continental, dans le cadre de son Plan à moyen terme (PMT) pour la période 2018-2022 ;

Que le représentant de l’IICA dans chacun de ses 34 pays membres a présenté aux autorités nationales le rapport sur la coopération offerte par l’Institut au pays correspondant en 2021 ; et

Que le Rapport annuel 2021 de l'IICA est disponible sous format électronique sur la page web de l'Institut (www.iica.int), où il peut être consulté,

DÉCIDE :

D'approuver le Rapport annuel 2021 de l'IICA.

IICA/CE/Res. 685 (XLII-O/22)

19 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 685

PROPOSITION D'AJUSTEMENTS AU PLAN À MOYEN TERME (PMT)
2022-2026

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 736 (22), “Proposition d’ajustements au Plan à moyen terme (PMT)”,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil), à sa Deuxième réunion extraordinaire tenue en 1982, a établi, par la résolution IICA/JIA/Res. 14 (II-E/82), le Plan à moyen terme (PMT) comme une façon de mettre en œuvre les dispositions de l’article 8, alinéa a, de la Convention sur l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) : “Adopter des mesures relatives à la politique et à l’action de l’Institut” ;

Que depuis lors l’IICA dispose d’un PMT d’une durée de quatre ans, préparé par le directeur général au début de son mandat, et révisé et approuvé par les organes directeurs de l’Institut ;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 533 (XXI-O/21)), le Conseil a demandé au directeur général de préparer le PMT de l’Institut pour la période 2022-2026 et autorisé le Comité exécutif à approuver, lors de sa Quarante-deuxième réunion ordinaire, le plan en question et les ajustements au Programme-budget de l’IICA 2022-2023 nécessaires à sa mise en œuvre ;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 533 (XXI-O/21), le Conseil a chargé le directeur général d’inclure dans le PMT 2022-2026 une vision stratégique et

constructive de la transformation des systèmes agroalimentaires des Amériques, susceptible de renforcer la participation de l'agriculture continentale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et qui reconnaisse le rôle crucial des producteurs agricoles dans cet objectif ;

Que le directeur général a entrepris de larges consultations avec les États membres pour élaborer une proposition d'ajustements au PMT en vigueur et de la présenter au Comité exécutif, afin qu'il l'examine et approuve sa mise en œuvre pour la période 2022-2026, conformément aux recommandations des pays membres ;

Que, pour élaborer cette proposition, le directeur général a suivi les orientations fondamentales suivantes : a) les résolutions en vigueur du Conseil et du Comité exécutif ; b) les PMT précédents de l'Institut ; c) les Objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies ; et d) une analyse prospective des tendances et des enjeux de l'agriculture dans les domaines mondial et continental;

Que les ajustements au PMT consolident un modèle de coopération technique fondé sur les programmes de coopération nationaux, régionaux et continentaux, et sur les programmes à portée continentale qui seront mis en œuvre au moyen d'amples consultations avec les acteurs clés et les partenaires stratégiques, y compris les secteurs public et privé, ainsi que la société civile organisée ;

Que le directeur général a présenté un aperçu de sa proposition d'ajustements au PMT lors de la réunion ordinaire 2022 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), tenue le 17 mai 2022 ; et

Que les États membres qui font partie du Comité exécutif et d'autres pays membres qui y participent ont exprimé leur satisfaction générale concernant les ajustements au PMT proposés par le directeur général et qu'ils ont offert des suggestions constructives à incorporer au PMT et pour sa mise en œuvre,

DÉCIDE :

1. D'approuver les ajustements au PMT de l'IICA qui seront mis en œuvre pendant la période 2022-2026, comme cadre d'orientation pour les actions de l'Institut pendant ladite période, et de charger le directeur général d'y incorporer les suggestions reçues des États membres.

2. D'exprimer sa satisfaction pour la très large participation des pays au processus de préparation du PMT pour 2022-2026 et d'encourager tous les États membres à appuyer sa mise en œuvre dans les domaines national, régional et continental.

IICA/CE/Res. 687 (XLII-O/22)

19 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 687**LE RÔLE STRATÉGIQUE DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES DES AMÉRIQUES EN MATIÈRE DE RÉFÉRENCE À LA PRISE EN CHARGE DES PROCESSUS DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

La présentation sur le thème “Le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques à la COP27”,

CONSIDÉRANT :

Que la 27ème Conférence des Parties (COP27) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) aura lieu du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm el-Sheikh, en Égypte ;

Que l’objectif final de la CCNUCC est de parvenir à stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre "à un niveau qui empêche les interférences anthropogènes dangereuses dans le système climatique", qui “devrait être atteint dans un délai suffisant pour permettre que les écosystèmes s’adaptent naturellement aux changements climatiques, de garantir que la production alimentaire ne soit pas menacée et de permettre que le développement économique se poursuive de manière durable" ;

Qu’étant donnée la forte vulnérabilité des systèmes productifs, des actions sont urgentes pour accroître leur résilience, augmenter la productivité durable et offrir d’autres avantages connexes, afin de sauvegarder la sécurité alimentaire, tant dans les Amériques qu’à l’échelon mondial ;

Que les systèmes agroalimentaires des pays des Amériques jouent un rôle crucial en tant que source d’aliments et de produits de l’élevage pour le monde ;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 531 (XXI-O/21), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a indiqué son soutien total aux 16 messages généraux de l'agriculture continentale présentés au Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021, en particulier le message numéro 10, qui stipule :

«Les systèmes de production d'aliments sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Les défis qu'imposent les changements climatiques exigent de centrer les efforts sur l'adaptation, afin de garantir la résilience du système et de conserver la production nécessaire pour la sécurité alimentaire. La production agricole doit se tourner vers des systèmes durables qui favorisent l'équilibre entre les émissions de carbone et sa séquestration et qui envisagent les externalités positives émanant des services écosystémiques, ce qui demande des systèmes qui les quantifient et favorisent leur capitalisation. Les nouvelles technologies contribuent à l'harmonisation de la production agricole avec la santé de l'environnement et des écosystèmes, élément indispensable à leur résilience» ;

Qu'à la Réunion virtuelle des ministres sur les changements climatiques et l'agriculture, "En route vers le Sommet des Amériques 2022 et au-delà", tenue le 31 mai 2022, un message a été approuvé qui souligne la nécessité de "mener des actions individuelles et collectives afin de renforcer le rôle et la participation du secteur agricole dans les processus climatiques internationaux et nationaux" ; et

Qu'au IXème Sommet des Amériques, nos chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à réussir un "Avenir durable et vert", qui inclut de "consolider le rôle de toutes les parties intéressées du secteur agricole dans les efforts climatiques internationaux et nationaux, et de les inviter à présenter leurs recommandations à une réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques avant la Conférence des parties (COP27), qui sera organisée par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)",

DÉCIDE :

1. D'appuyer pleinement les efforts nationaux et multilatéraux susceptibles d'élever le profil du secteur agricole lors de la COP 27 et pour la CCNUCC.

2. De demander au directeur général que l'Institut élabore des messages clés qui seront présentés par les ministres de l'Agriculture des Amériques à la COP27 de la CCNUCC et qu'il les soumette à la Réunion ministérielle sur les changements climatiques et l'agriculture, qui aura lieu le 23 septembre 2022 à San José, au Costa Rica, où l'on débatera des stratégies pour que les secteurs public et privé avancent ensemble vers la nécessaire transformation du secteur agroalimentaire face aux changements climatiques.
3. De demander au directeur général l'organisation à la COP27 d'un pavillon témoigne des progrès, des enjeux, des priorités et des propositions du secteur agricole dans sa lutte contre les changements climatiques, ainsi que des nombreux avantages qu'offrirait l'augmentation de la résilience dans le secteur pour les pays des Amériques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité environnementale, conservation et gestion de l'eau, moyens de subsistance, paix et stabilité, diminution de la pauvreté et baisse de la dégradation des terres et des sols.
4. De charger l'IICA d'envoyer une notification à la présidence entrante de la COP27 de la CCNUCC, qui sera exercée par l'Égypte, en informant du soutien des ministres de l'Agriculture des Amériques à placer le secteur agricole comme thème central de la COP27 et de favoriser ainsi plus de soutien, d'action et d'ambition dans le domaine climatique.
5. De demander à l'IICA de continuer à appuyer ses États membres dans le développement de capacités qui puisse faciliter une plus forte participation et incidence du secteur agricole dans les processus climatiques dans les domaines national et international, dans le développement et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) et des plans nationaux d'adaptation (PNA) dans le secteur, et dans la mobilisation du financement exigé pour atteindre ces objectifs.
6. Reconnaître le travail réalisé par l'IICA pour appuyer ses États membres dans la préparation de la COP27 et des processus de suivi.

IICA/CE/Res. 686 (XLII-O/22)

19 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 686

L'ACTION COLLECTIVE DES AMÉRIQUES POUR LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

La Séance spéciale 1, “Le Sommet des Amériques et la sécurité alimentaire”,

CONSIDÉRANT :

Que le monde se heurte à une crise généralisée dans les domaines économique, géopolitique et sanitaire qui a eu de profondes conséquences aux dimensions multiples, qui ont affecté la sécurité alimentaire et le fonctionnement normal des systèmes agroalimentaires, tant dans les Amériques que dans le reste du monde ;

Qu'à l'échelon mondial il s'est produit une hausse généralisée des prix, y compris de nombreux produits agricoles, à la suite des mesures fiscales et monétaires mondiales prises en vue de relancer l'économie déprimée par la pandémie de la COVID-19, et par les problèmes climatiques dans les zones clés de production ; et

Qu'à ce scénario complexe est venu s'ajouter le conflit armé en Europe de l'Est, avec ses profondes implications géopolitiques et un impact très marqué sur les prix des céréales, des engrais et de l'énergie,

TENANT COMPTE :

Que ces problèmes ont été abordés dans une approche multilatérale au IXème Sommet des Amériques “Bâtir un avenir durable, résilient et équitable”, tenu du 6 au 10 juin 2022 à Los Angeles, en Californie, aux États-Unis, au cours duquel l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a participé activement ;

Qu'au forum sur "La crise alimentaire mondiale et les Amériques", organisé dans le cadre dudit Sommet, le directeur général de l'Institut a présenté le document intitulé "Propositions de renforcement de l'action collective dans les Amériques dans le but de lutter contre l'insécurité alimentaire et de garantir un développement durable" ; et

Qu'à ce Sommet, le gouvernement des États-Unis a annoncé que, par le biais de son Agence pour le développement international (USAID), il apporterait un financement d'un montant d'environ 331 millions de dollars en assistance humanitaire et pour le développement à long terme, dans le but d'augmenter la sécurité alimentaire et la résilience en Amérique Latine et dans les Caraïbes (ALC),

RECONNAISSANT :

Qu'au cours des trois dernières années, les ministres de l'Agriculture des Amériques ont intensifié, avec le soutien de l'IICA, leurs contacts régionaux et continentaux afin de parvenir à une position commune pour relever les grands défis du programme mondial, ce qui a permis, entre autres succès, d'atteindre un consensus autour de 16 messages qui ont été présentés au Sommet sur les systèmes alimentaires, organisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 2021,

DÉCIDE :

1. De reconnaître que les efforts coordonnés des pays des Amériques sont essentiels pour aborder une crise alimentaire, nutritionnelle et humanitaire dans la région et dans le monde, au moment où la superposition des effets de la pandémie de COVID-19, des phénomènes climatiques néfastes et des conflits armés altèrent dans le monde les chaînes d'approvisionnement et élèvent les coûts de la production agroalimentaire et les prix des aliments.
2. D'encourager les États membres de l'Institut à appuyer les "Propositions de renforcement de l'action collective dans les Amériques dans le but de lutter contre l'insécurité alimentaire et de garantir un développement durable", présentées par le directeur général de l'IICA à l'occasion du IX^{ème} Sommet des Amériques, lui demandant de faire les démarches nécessaires pour matérialiser ces propositions et informer les organes de direction de l'Institut des progrès réalisés en la matière.

3. Charger le Directeur général d'offrir l'appui de l'IICA à l'initiative d'aide alimentaire et humanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international USAID aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'à d'autres initiatives qui se présentent avec le même objectif.

IICA/CE/Res. 688 (XLII-O/22)

19 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 688**SUR L'IMPORTANCE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE
ET DE L'INNOVATION DANS L'AGRICULTURE**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé sur "L'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'agriculture", présenté par la Dre Raquel Chan, titulaire de la Chaire IICA en biotechnologie et développement durable,

CONSIDÉRANT :

Que l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) a créé, en tant que plateforme de gestion du savoir qui informe et élargit les actions de coopération technique, le Réseau des ambassadeurs de bonne volonté et les Chaires IICA, afin de lier l'Institut et ses activités à des personnalités éminentes du monde universitaire, politique et de celui des entreprises des systèmes agroalimentaires des Amériques ;

Que les progrès de la biologie, des technologies de l'information et de la communication, de la nanotechnologie et des ingénieries se sont consolidés en tant qu'outils pour l'agriculture de l'avenir ; et qu'en particulier, les progrès de ce que l'on appelle la "nouvelle biologie" ont permis à la recherche et au développement de disposer de processus plus précis et plus fiables, applicables à pratiquement tous les domaines de l'activité agroalimentaire, ce qui a permis de mieux comprendre les ressources naturelles et les écosystèmes ; et

Que les ajustements apportés au Plan à moyen terme (PMT) de l'IICA pour la période 2022-2026 envisagent la nécessité de positionner le potentiel de la bioéconomie dans les débats et dans les principaux espaces technico-politiques régionaux et

internationaux grâce à la production et à la diffusion d'information, d'analyse et de preuves,

DÉCIDE :

1. De reconnaître la remarquable carrière de la Dre Raquel Chan, Chaire IICA en biotechnologie et développement durable, et sa contribution au développement de la biotechnologie végétale, ainsi que de la remercier pour l'exposé présenté dans le cadre de cette réunion du Comité exécutif.
2. De rappeler l'importance de l'innovation, de la science et de la technologie pour faire en sorte que les systèmes agroalimentaires des Amériques soient de plus en plus productifs, durables et inclusifs, et pour contribuer, d'une part, à atteindre de nouveaux équilibres production-productivité-durabilité dans l'agriculture, et d'autre part, à associer ces systèmes aux autres secteurs de l'économie, grâce à la recherche et au développement (R&D).
3. D'encourager les pays membres de l'Institut à continuer de renforcer leurs capacités en matière de développement de l'innovation, de la science et de la technologie dans le secteur agricole, en favorisant l'augmentation des investissements publics et privés dans ce domaine stratégique.
4. De prier le directeur général de renforcer le soutien de l'IICA à l'élaboration de politiques publiques, de lois et de règlements visant à promouvoir et développer l'innovation, la science et la technologie dans les domaines national, régional et continental, qui soient le reflet des caractéristiques particulières et des besoins spécifiques des pays membres de l'Institut.

IICA/CE/Res. 690 (XLII-O/22)

19 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 690**RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 738 (22), “Rapport sur le recouvrement des quotes-parts”,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil), à sa Treizième réunion ordinaire, a adopté, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), le document “Mesures révisées pour le recouvrement des quotes-parts dues à l’Institut” ;

Que le paiement opportun des quotes-parts et le recouvrement des arriérés d’années antérieures facilitent l’exécution des programmes et des projets inclus dans les stratégies de coopération établies pour les domaines national, régional et continental, sur la base du Plan à moyen terme (PMT) de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) pour la période 2018-2022 ; et

Qu’il est nécessaire d’accélérer le paiement des quotes-parts des pays membres afin que l’Institut continue d’accomplir sa mission qui est de stimuler, promouvoir et appuyer leur développement agricole, tout particulièrement devant les problèmes auxquels ils se heurtent à la suite de la pandémie de COVID-19,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l’Agriculture et des Relations extérieures et autres hauts fonctionnaires des gouvernements des États membres de l’IICA, pour leurs démarches et les efforts déployés afin de respecter le paiement des quotes-parts annuelles à l’Institut.

2. De reconnaître que, devant la situation difficile qu'affrontent l'IICA et ses pays membres à la suite de la pandémie de COVID-19, il est encore plus important de respecter les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil afin d'exhorter les États membres de l'Institut à verser, en temps opportun, leurs quotes-parts annuelles ainsi que les arriérés.
3. De charger le directeur général de : a) continuer les démarches afin de procéder au recouvrement des quotes-parts de 2022 ainsi que des arriérés, et b) d'informer les pays membres de l'IICA sur les progrès de ces démarches.
4. De prier instamment les États membres d'être à jour dans le paiement de leurs quotes-parts à l'Institut et, pour ceux qui ont des arriérés, de concevoir des plans de paiement afin de remplir leurs obligations financières auprès de l'IICA, ce qui est essentiel pour qu'il puisse continuer d'être une institution forte et efficace dans l'accomplissement de sa mission qui est d'offrir un soutien à ses États membres.

IICA/CE/Res. 689 (XLII-O/22)

19 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 689**ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION
POUR L'AGRICULTURE (IICA) DE 2021, RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES ET VINGT-HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION DE
LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/CE/Doc. 739 (22), “États financiers de l’IICA de 2021 et rapport des commissaires aux comptes”, et IICA/CE/Doc. 740 (22), “Vingt-huitième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.d du Règlement du Comité exécutif prévoit que cet organe de direction de l’IICA est chargé d’“examiner les états financiers de l’Institut et, à la demande du Conseil ou lorsqu’une décision de ce dernier est requise en vertu de la Convention, transmettre le rapport et les recommandations correspondantes au Conseil” ;

Que le Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil), à sa Septième réunion ordinaire, a créé et approuvé les statuts du CRV, par la résolution IICA/JIA/Res. 231 (VII-O/93) ;

Qu’il revient au Comité exécutif, selon les dispositions de l’article 3.k de son règlement, de recevoir et approuver les rapports du CRV et d’en examiner les recommandations ; et

Que le CRV indique, dans son vingt-huitième rapport, avoir revu le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l’Institut pour l’exercice 2021 et

avoir été satisfait du travail accompli, conformément aux règlements de l'IICA et aux normes internationales d'audit,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement les états financiers de l'Institut correspondant à l'exercice 2021 et le rapport des commissaires aux comptes, et de charger le directeur général de l'IICA de les présenter à la Vingt-deuxième réunion ordinaire du Conseil, pour information.
2. D'approuver le Vingt-huitième rapport du CRV et de prier le directeur général de prendre en charge les recommandations qui y figurent.
3. De remercier les membres du CRV pour leur travail.
4. De reconnaître les efforts déployés par l'Institut pour conserver ses états financiers propres, et de prier le directeur général de poursuivre sa politique de transparence.

IICA/CE/Res. 697 (XLII-O/22)

19 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 697**DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXTERNES DE
L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR
L'AGRICULTURE (IICA) ET DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE
RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE) POUR LA PÉRIODE
BIENNALE 2022-2023**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 100 du règlement de la direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) prévoit que les commissaires aux comptes externes sont désignés par le Comité exécutif, afin de remplir les tâches spécifiées au chapitre VII dudit règlement ;

Qu'une commission spéciale, faite des représentants de la direction générale, a analysé les propositions présentées par cinq cabinets d'audit et qu'elle a conclu que la firme Deloitte & Touche S.A. a présenté la meilleure offre en termes de qualité et de prix ; et

Que, sur la base de cette analyse, le directeur général de l'Institut recommande au Comité exécutif de désigner la firme Deloitte & Touche S.A. comme commissaire aux comptes de l'IICA et du CATIE pour la période 2022-2023,

DÉCIDE :

De désigner comme commissaire aux comptes extérieurs de l'IICA et du CATIE pour la période 2022-2023 la firme Deloitte & Touche S.A., désignation qui peut être reconduite pour une période supplémentaire de deux années par le directeur général.

IICA/CE/Res. 691 (XLII-O/22)

20 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 691**RAPPORT DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE) POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2020-2021**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2020-2021 et le Rapport d'activités de collaboration entre l'IICA et le CATIE,

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 441 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a chargé le Comité exécutif de recevoir et analyser les rapports et les plans du CATIE et a demandé au directeur général de ce centre d'envoyer directement, à l'avenir, le rapport biennal et les plans du CATIE, à la direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour qu'ils soient reçus par le Comité exécutif ;

Que le Conseil, par sa résolution IICA/JIA/Res. 507 (XIX-O/17), a chargé les directeurs généraux de l'IICA et du CATIE d'élaborer, avec la participation du gouvernement du Costa Rica, une "proposition stratégique" pour l'avenir du CATIE ;

Qu'une fois connue cette proposition, le Conseil a décidé, par sa résolution IICA/JIA/Res. 519 (XX-O/19), de créer une commission spéciale réunissant le Costa Rica, l'Équateur, les États-Unis, le Honduras, la Jamaïque et le Mexique, dans le but de l'étudier, de l'analyser et de faire des recommandations sur l'avenir du CATIE et de les présenter à la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif ; et

Que, par la résolution IICA/CE/Res. 664 (XL-O/20), le Comité exécutif a décidé de faire siennes les recommandations de la commission spéciale, et qu'il a chargé les directeurs généraux de l'IICA et du CATIE d'apporter les modifications institutionnelles nécessaires pour contribuer à la convergence des deux organismes telle que sollicitée par le Conseil, pour faciliter et appuyer de manière permanente leurs efforts communs et coordonnés, sans avoir à apporter des modifications au cadre juridique en vigueur,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le Rapport du CATIE pour la période biennale 2020-2021.
2. De reconnaître le travail collaboratif des directeurs généraux de l'IICA et du CATIE, ainsi que les progrès obtenus dans le Plan directeur commun.
3. De demander à l'IICA et au CATIE de poursuivre le renforcement de leurs liens et des mécanismes pour l'exécution d'activités communes, afin de soutenir les efforts que consentent les États membres des deux organismes pour parvenir au développement agricole compétitif, durable et inclusif.
4. De prier instamment le directeur général du CATIE de présenter au Comité exécutif et au Conseil tous les rapports remis au Conseil supérieur du CATIE, y compris ses états financiers.

IICA/CE/Res. 692 (XLII-O/2022)

20 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 692

RAPPORT DE L'INSTITUT CARIBÉEN DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (CARDI) POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2020-2021

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport du programme de travail de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI) pour la période biennale 2020-2021,

CONSIDÉRANT :

Qu'en vertu des termes de l'accord en vigueur signé par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le CARDI, ce dernier doit présenter un rapport annuel de ses activités ; et

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 440 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a donné au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CARDI et a prié le directeur exécutif de cet institut d'envoyer directement à l'avenir le rapport biennal et les plans du CARDI à la direction générale de l'IICA pour qu'ils soient reçus par le Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De remercier le CARDI et de recevoir avec satisfaction le rapport sur l'exécution de son programme de travail pour la période biennale 2020-2021.
2. De prier instamment l'IICA et le CARDI de continuer à renforcer ses liens techniques et les mécanismes pour l'exécution des activités communes pour soutenir les efforts en vue du développement agricole et du bien-être rural dans les pays de la Caraïbe.

IICA/CE/Res. 694 (XLII-O/22)

20 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 694**RAPPORT DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE 2022 DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION (CCSQG)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 742 (22), “Rapport de la réunion ordinaire 2022 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’objectif de la CCSQG, en tant que commission permanente du Comité exécutif, est de conseiller le directeur général de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) et de lui faciliter des échanges plus réguliers avec les États membres sur les questions administratives, financières et stratégiques, dans le but de parvenir à dégager des consensus au Comité exécutif et au Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) ;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 580 (XXXIII-O/13), a approuvé que les réunions de la CCSQG soient de préférence virtuelles, afin de tenir des sessions selon la fréquence nécessaire et d’engendrer des économies pour l’Institut ;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 660 (XL-O/20), a demandé à la CCSQG de se constituer en groupe de travail permanent élargi pour appuyer, analyser et construire une proposition de transformation intégrale de l’Institut et que, conformément à cette résolution, la CCSQG a tenu une réunion ordinaire le 17 mai 2022 ; et

Que le rapport susmentionné de la CCSQG contient des recommandations à examiner par le directeur général et par le Comité exécutif,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement le rapport de la réunion ordinaire de la CCSQG de 2022.

IICA/CE/Res. 695 (XLII-O/22)

20 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 695**PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA QUARANTE-ET-UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DE LA VINGT-ET-UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/CE/Doc. 743 (22), “Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif”, et IICA/CE/Doc. 744 (22), “Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports d’avancement examinés indiquent que la direction générale de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) s’est acquittée avec succès des dispositions des résolutions adoptées par la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

Recevoir avec satisfaction les rapports : a) “Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif” et b) “Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”.

IICA/CE/Res. 696 (XLII-O/22)

20 juillet 2022

Original : espagnol

RÉSOLUTION N° 696

**DATE ET LIEU DE LA QUARANTE-TROISIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-deuxième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 737 (22), “Date et lieu de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif”,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément aux dispositions de l’article 22 du règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) doit tenir une réunion ordinaire annuelle, et qu’il est nécessaire de définir la date et le lieu de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif en 2023 ;

Que l’article 25 du ce règlement prévoit que, dans le cas où aucune offre n’a été reçue des États membres de l’IICA pour organiser la réunion ordinaire du Comité exécutif dans son pays, ladite réunion se tiendra au siège de l’Institut, à San José, au Costa Rica ; et

Que le directeur général de l’IICA informe qu’il n’a reçu aucune offre officielle d’aucun État membre pour accueillir la prochaine réunion du Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De tenir la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège de l’Institut, à San José, au Costa Rica, pendant le deuxième semestre de 2023.

2. De demander au directeur général de convoquer en temps opportun, conformément aux procédures prévues par les normes en vigueur, les États membres à participer à cette réunion.

SIGNATURE DU RAPPORT

SIGNATURE DU RAPPORT DE LA QUARANTE-ET-DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Quarante-et-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif, à 13h00, le 20 juillet, deux mille vingt-et-deux, à San José, Costa Rica.

Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements effectués à la séance de clôture avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), dans la série Documents officiels, dont les textes font également foi.

Le Secrétariat déposera les originaux dans les archives de l'Institut, téléchargera les fichiers électroniques sur le site web de l'IICA et enverra la version finale du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et à tous les autres participants à la réunion.

San José, Costa Rica.



Manuel Otero
Directeur général de l'IICA
Secrétaire ex-officio du
Comité exécutif 2022



Laura Elena Suro Torres
Ministre de l'Agriculture
et de l'Élevage du Honduras
Présidente du Comité exécutif 2022

ANNEXES

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION
IICA/CE/Doc. 735 (22)

- | | |
|---|-----------------------|
| 1. Programme de travail provisoire | IICA/CE/Doc. 734 (22) |
| 2. Message du directeur général de l'IICA | Sans document |
| 2.1. Propositions d'ajustements du Plan à moyen terme (PMT) | IICA/CE/Doc. 736 (22) |
| 3. La coopération technique de l'IICA | |
| 3.1. Séance spéciale 1 : Sommet des Amériques et sécurité alimentaire | Sans document |
| 3.2. Séance spéciale 2 : L'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'agriculture | Sans document |
| 4. Situation financière, programmatique et budgétaire | |
| 4.1. Programme-budget 2022-2023 | Sans document |
| 4.2. Rapport sur le recouvrement des quotes-parts | IICA/CE/Doc. 738 (22) |
| 4.3. États financiers 2021 de l'IICA et rapport des commissaires aux comptes externes | IICA/CE/Doc. 739 (22) |
| 4.4. Vingt-huitième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) | IICA/CE/Doc. 740 (22) |
| 5. Renforcement des partenariats stratégiques | |
| 5.1. Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2020-2021 | Sans numéro |

- | | |
|--|---------------|
| 5.2. Rapport des activités de collaboration entre l'IICA et le CATIE | Sans document |
| 5.3. Rapport de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI) pour la période biennale 2020-2021 | Sans numéro |
| 5.4. Rapport des activités de collaboration entre l'IICA et le CARDI | Sans document |

6. Activités de la direction générale et des organes de direction

- | | |
|---|-----------------------|
| 6.1. Rapport annuel 2021 de l'IICA | IICA/CE/Doc. 741 (22) |
| 6.2. Rapport de la réunion ordinaire 2022 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) | IICA/CE/Doc. 742 (22) |
| 6.3. Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif | IICA/CE/Doc. 743 (22) |
| 6.4. Progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) | IICA/CE/Doc. 744 (22) |
| 6.5. Date et siège de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif | IICA/CE/Doc. 737 (22) |

7. Questions diverses

ANNEXE 2: PROGRAMME DE LA RÉUNION
IICA/CE/Doc. 734 (22)

Lundi 18 juillet

- | | | |
|--|---|---------------------|
| | • Accueil des participants et transfert à l'hôtel | Personnel de l'IICA |
| | • Enregistrement à l'hôtel | |

Mardi 19 juillet

- | | | |
|------|---|---------------------|
| 7h15 | • Transfert des participants à l'IICA | |
| 8h00 | • Inscriptions au secrétariat de la réunion | Personnel de l'IICA |

Séance préparatoire

- | | | |
|-----------|--|--|
| 8h30-9h00 | • Séance préparatoire des représentants titulaires des États membres du Comité exécutif 2022 | Président du Comité exécutif 2021 (Paraguay), États membres et secrétariat technique |
|-----------|--|--|

Première séance plénière

- | | | |
|------------|--|-----------------------------|
| 9h00-9h20 | • Message du directeur général | Directeur général de l'IICA |
| 9h20-9h40 | • Proposition d'ajustements au Plan à moyen terme (PMT) (Résolution-PR2) | Directeur général de l'IICA |
| 9h40-10h30 | • Analyse et commentaires | États membres |

10h30-10h40	• Séance spéciale 1 : Sommet des Amériques et sécurité alimentaire	Neil Herrington, American Chamber of Commerce
10h40-11h00	<i>Pause-café</i>	
11h00-11h15	• Séance spéciale 1 : (Suite) Sommet des Amériques et sécurité alimentaire (Résolution-PR4)	Directeur général de l'IICA
11h15-11h30	• Analyse et commentaires	
11h30-11h50	• Le rôle stratégique des systèmes agroalimentaires des Amériques à la COP27 (Résolution-PR3)	Directeur de la coopération technique
11h50-12h10	• Analyse et commentaires	États membres
12h10-14h00	<i>Déjeuner</i>	

Deuxième séance plénière

14h00-14h20	• Séance spéciale 2 : L'importance de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'agriculture (Résolution-PR5)	Docteure Raquel Chan
14h20-14h40	• Analyse et commentaires	États membres
14h40-15h20	• États financiers de l'IICA de 2021 et rapport des commissaires aux comptes (Résolution-PR7)	Direction des services institutionnels
	• Vingt-huitième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) (Résolution-PR7)	Membre du CRV

	<ul style="list-style-type: none"> • Programme-budget 2022-2023 	Direction des services institutionnels
	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le recouvrement des quotes-parts (Résolution-PR6) 	
15h20-15h40	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et commentaires 	États membres
15h40-16h20	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et approbation de projets de résolution (2, 4, 3, 5, 7 y 6) 	Rapporteur et membres du Comité exécutif
16h20-16h30	<ul style="list-style-type: none"> • Message de la présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) (Sommet ministériel Afrique-Amériques sur les systèmes agroalimentaires) 	Docteure Agnes Kalibata
16h30-16h40	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture du premier jour de la réunion 	Président du Comité exécutif et Directeur général de l'IICA
16h40-17h30	<ul style="list-style-type: none"> • Tour IICA Portes ouvertes 	
17h30	<i>Cocktail</i>	

Mercredi 20 juillet

7h40	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert des participants à l'IICA 	
8h30-8h50	<ul style="list-style-type: none"> • Photographie officielle du Comité exécutif 2022 	

Troisième séance plénière

9h00-9h10	<ul style="list-style-type: none"> • Bienvenue 	Président du CE
-----------	---	-----------------

9h10-9h25	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'Observatoire des politiques publiques pour les systèmes agroalimentaires (OPSAA) 	Directeur de la coopération technique
9h25-9h40	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la proposition de création de l'École des leaders pour la transformation des systèmes agroalimentaires (ELTSA) 	Directeur de la coopération technique
9h40-9h55	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur la consolidation des partenariats stratégiques 	Sous-directeur général de l'IICA
9h55-10h15	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et commentaires 	États membres
10h15-10h35	<ul style="list-style-type: none"> • Relations entre l'IICA et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) <ul style="list-style-type: none"> - Rapport du CATIE pour la période biennale 2020-2021 - Rapport des activités de collaboration commune entre l'IICA et le CATIE (Résolution-PR8) 	Directeur général du CATIE
10h35-10h50	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et commentaires 	États membres
10h50-11h10	<i>Pause-café</i>	
11h10-11h25	<ul style="list-style-type: none"> • Relations entre l'IICA et l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI) <ul style="list-style-type: none"> - Rapport du CARDI pour la période biennale 2020-2021 	Directeur exécutif du CARDI

- Rapport des activités de collaboration commune entre l'IICA et le CARDI (Résolution-PR9)

11h25-11h40	• Analyse et commentaires	États membres
11h40-12h00	• Rapports du secrétariat technique	Secrétariat technique
	<ul style="list-style-type: none">- Rapport annuel 2021 de l'IICA (Résolution-PR1)- Rapport de la réunion ordinaire 2022 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) (Résolution-PR10)- Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif (Résolution-PR11)- Progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) (Résolution-PR11)- Date et lieu de la Quarante-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif (Résolution-PR12)	

- | | | |
|-------------|---|--|
| 12h00-12h30 | • Lecture et approbation des projets de résolution (8, 9, 1, 10, 11 y 12) | Rapporteur et membres du Comité exécutif |
|-------------|---|--|

Séance de clôture

- | | | |
|-------|-------------------------|---|
| 12h30 | • Clôture de la réunion | Président du Comité exécutif et directeur général de l'IICA |
|-------|-------------------------|---|

Déjeuner

ANNEXE 3: LISTE DES PARTICIPANTS

ÉTATS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2022

Barbade

Indar Weir (*titulaire*)
Minister of Agriculture and Food
Security
Ministry of Agriculture and Food
Security

Terry Bascombe (*suppléant*)
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Food and
Nutritional Security

Keeley Holder (*conseillère*)
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture and Food
Security

Brésil

Jean Marcel Fernandes (*titulaire*)
Secretário de Comércio e Relações
Internacionais
Secretaria de Comércio e Relações
Internacionais
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento

Fernando Sardenberg Zelner (*suppléant*)
Secretário-Adjunto
Secretaria de Comércio e
Relações Internacionais

Ministério da Agricultura Pecuária
e Abastecimento

Francieli Franciscatto Covatti (*conseillère*)
Chefê de Gabinete
Secretaria de Comércio e
Relações Internacionais
Ministério da Agricultura Pecuária
e Abastecimento

Luis Carlos Mavignier de Araujo (*conseiller*)
Coordenação-Geral de Apoio
Logístico e Articulação
Ministério da Agricultura, Pecuária
e Abastecimento

Canada

Aleksandar Jotanovic (*titulaire*)
Senior Multilateral Affairs Officer
Agriculture and Agri-Food
Canada (AAFC)

Chili

Álvaro Guzmán Barros (*titulaire*)
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Chile en Costa Rica

Alberto Niño de Zepeda (*suppléant*)
Asesor del Ministro de
Agricultura
Ministerio de Agricultura

Carla Molina Corral (*conseillère*)
Cónsul
Embajada de Chile en Costa Rica

Colombie

Ángelo Quintero (*titulaire*)
Directeur de Innovación,
Desarrollo
Tecnológico y Protección
Sanitaria
Ministerio de Agricultura
y Desarrollo Rural

Nelson Lozano Castro (*suppléant*)
Coordinador de Cambio Climático
Ministerio de Agricultura y
Desarrollo Rural

Ángela Burbano Paredes (*suppléant*)
Jefa
Oficina de Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura y
Desarrollo Rural

María Cristina Jiménez (*conseillère*)
Asesora
Oficina de Asuntos Internacionales
Ministerio de Agricultura y
Desarrollo Rural

Duván Ocampo Pinzón (*conseiller*)
Ministro Plenipotenciario
Coordinador de Asuntos Económicos
Dirección de Asuntos Económicos,
Sociales y Ambientales
Ministerio de Relaciones Exteriores

Alejandro Torres Peña (*conseiller*)
Consejero de Relaciones Exteriores
Embajada de Colombia en Costa Rica

Sergio Alejandro Peña (*conseiller*)
Tercer Secretario de Relaciones
Exteriores
Ministerio de Relaciones Exteriores

Équateur

Andrés Pareja (*titulaire*)
Subsecretario de Redes de Innovación
Agropecuaria
Ministerio de Agricultura y Ganadería

El Salvador

Edward Francisco Ventura (*titulaire*)
Asesor del Despacho Ministerial
Ministerio de Agricultura
y Ganadería

Grenade

Adrian A. Thomas (*titulaire*)
Minister of State with responsibility
of Agriculture and Lands, Fisheries &
Cooperatives
Ministry of Agriculture and Lands,
Fisheries and Cooperatives

Gregory Delsol (*suppléant*)
Senior Planning
Officer
Ministry of Agriculture and Lands,
Fisheries and Cooperatives

Guatemala

César Vinicio Arreaga M. (*titulaire*)
 Viceministro de Seguridad
 Alimentaria y Nutricional
 Ministerio de Agricultura, Ganadería
 y Alimentación

Sandra América Noriega (*suppléant*)
 Embajadora Extraordinaria y
 Plenipotenciaria
 Embajada de Guatemala en Costa Rica

Luis Ernesto Molina Cardona (*conseiller*)
 Primer Secretario y Cónsul
 Embajada de Guatemala
 en Costa Rica

Ricardo Enríquez Enríquez (*conseiller*)
 Tercer Secretario
 Embajada de Guatemala en Costa Rica

Honduras

Laura Elena Suazo Torres (*titulaire*)
 Secretaría de Estado en los Despachos
 de Agricultura y Ganadería
 Secretaría de Agricultura y
 Ganadería

Mexique

María de Lourdes Cruz Trinidad (*titulaire*)
 Coordinadora General de Asuntos
 Internacionales
 Secretaría de Agricultura y
 Desarrollo Rural (SADER)

Andrea Regina Huerta (*suppléant*)
 Encargada de Asuntos Económicos y
 Cooperación
 Embajada de México en Costa Rica

Suriname

Parmanand Sewdien (*titular*)
 Minister of Agriculture,
 Animal
 Husbandry and Fisheries
 Ministry of Agriculture,
 Animal
 Husbandry and Fisheries

Vikash Bhagirath (*suppléant*)
 Coordinator Plan Unit
 Ministry of Agriculture,
 Animal
 Husbandry and Fisheries

**ÉTATS NON MEMBRES DU
 COMITÉ EXÉCUTIF 2022**

Argentine

Ariel Martínez (*titulaire*)
 Subsecretario de Coordinación
 Política
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y
 Pesca

Juan Maximiliano Moreno (*suppléant*)
 Director Nacional de Relaciones
 Internacionales
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y
 Pesca

Virginia Rumbolo (*suppléant*)
 Técnica
 Dirección Nacional de Relaciones
 Internacionales
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y
 Pesca

Bahamas

Leonardo Lightbourne (*titulaire*)
 Parliamentary Secretary
 Ministry of Agriculture, Marine
 Resources and Family Island Affairs

Gina Pierre (*suppléant*)
 Agricultural Officer
 Department of Agriculture
 Ministry of Agriculture, Marine
 Resources and Family Island Affairs

Delreese Moss (*suppléant*)
 Marketing Officer
 Ministry of Agriculture and Marine
 Resources and Family Island Affairs

Bolivie

Julio Huaraya Cabrera (*titulaire*)
 Director General de Producción
 Agropecuaria y Seguridad
 Alimentaria
 Ministerio de Desarrollo Rural y
 Tierras

Orlando Achú Cocarico (*suppléant*)
 Director General de Desarrollo Rural
 Ministerio de Desarrollo Rural y
 Tierras

Costa Rica

Laura Bonilla Coto (*titulaire*)
 Ministra
 Ministerio de Agricultura y
 Ganadería

Edgar Mata Ramírez (*suppléant*)
 Viceministro de Agricultura y
 Ganadería
 Ministerio de Agricultura y
 Ganadería

Rocío Valerio (*suppléant*)
 Viceministra de Enlace
 Ministerio de Agricultura y Ganadería

États-Unis d'Amérique

Joe Hain (*titulaire*)
 Director of Multilateral Affairs
 Foreign Agricultural Service
 United States Department of
 Agriculture

Donald Willar (*suppléant*)
 USDA Policy Lead for IICA
 Multilateral Affairs
 Foreign Agricultural Service
 United States Department of
 Agriculture

Vanthy Pham (*conseillère*)
 Finance Analyst
 Bureau of International
 Organizations
 United States Department of
 State

Julianna Aynes Neville (*conseillère*)
 Alternate Representative
 United States Mission to the
 Organization of American States
 United States Department of
 State

Evan Mangino (*conseiller*)
 Agriculture Attaché
 United States Embassy in Costa Rica
 Foreign Agricultural Service

Robert L. Allen Jr. (*conseiller*)
 Finance Analyst
 United States Department of State

Guyane

Natasha Beerjit Deonarine (*titulaire*)
 Director of Planning
 Ministry of Agriculture

Richard Blair (*conseiller*)
 Advisor
 CARICOM Agri Food System
 Ministry of Agriculture

Haïti

Bredy Charlot (*titulaire*)
 Minister
 Ministère de l'Agriculture, des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural

Ricaisse Agustin (*suppléant*)
 Representant
 Direction de Cooperation Externe

Ministere de l'Agriculture des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural

Martin Jean Louis (*conseiller*)
 Membre de Cabinet
 Ministère de l'Agriculture, des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural

Eric Vilmont (*conseiller*)
 Membre de Cabinet
 Ministère de l'Agriculture, des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural

Nadège Dorival Montissol (*conseillère*)
 Directrice de Coopération Extrême
 Ministère de l'Agriculture, des
 Ressources Naturelles et du
 Développement Rural

Jamaïque

Courtney Cole (*titulaire*)
 Chief Technical Director
 Special Projects
 Ministry of Industry, Commerce,
 Agriculture and Fisheries

Kevin Condappa (*suppléant*)
 Principal Director (Acting), Economic
 Planning and Policy Directorate
 Ministry of Industry, Commerce,
 Agriculture and Fisheries

Nicaragua

Edward Centeno (*titulaire*)

Asesor del Presidente de la República de Nicaragua para Temas Agropecuarios
Presidencia de la República de Nicaragua

Duilio José Hernández (*suppléant*)
Embajador Extraordinario y Plenipotenciario
Embajada de la República de Nicaragua en Costa Rica

Panama

Rodrigo Luque (*titulaire*)
Director
Unidad Agroambiental y Cambio Climático
Ministerio de Desarrollo Agropecuario

Reinaldo Solís (*suppléant*)
Director de Agricultura
Ministerio de Desarrollo Agropecuario

José Bernardo González (*conseiller*)
Director de Desarrollo Rural
Ministerio de Desarrollo Agropecuario

Yanela Ortega (*conseillère*)
Directora Unidad de Informática
Ministerio de Desarrollo Agropecuario

Paraguay

Santiago Bertoní (*titulaire*)
Ministro
Ministerio de Agricultura y Ganadería

Pérou

Janette Pacheco Santos (*titulaire*)
Especialista de la Oficina de Cooperación y Asuntos Internacionales
Ministerio de Desarrollo Agrario y Riego

Noemí Marmanillo (*suppléant*)
Especialista de la Oficina de Cooperación y Asuntos Internacionales
Ministerio de Desarrollo Agrario y Riego

PAYS ASSOCIÉ DE L'ICA

Espagne

Cristina Pérez Gutiérrez
Embajadora
Embajada de España en Costa Rica

Antonio Rodríguez de Liévana
Sahagún
Subdirector General de Relaciones Internacionales y Asuntos Comunitarios
Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación

Patricia Pertejo
Consejera de Agricultura, Pesca y
Alimentación
Embajada de España en Costa Rica

Amparo Sánchez-Algaba González
Consejera Técnica
Subdirección General de Relaciones
Internacionales y Asuntos
Comunitarios
Ministerio de Agricultura, Pesca y
Alimentación

PAYS OBSERVATEURS

Allemagne

Torsten Göhler
Encargado de Negocios a.i.
Embajada de Alemania en Costa Rica

Israël

Oren Bar El
Embajador de Israel en Costa Rica
Concurrente a Nicaragua
Embajada de Israel en Costa Rica

Milena Ross Sánchez
Directora de Asuntos Económicos y
Mashav
Embajada de Israel en Costa Rica

Türkiye

Abdüssamet Aydın
Dirección General de Reforma
Agraria

Departamento de Medio Ambiente
Agrícola y Protección de los
Recursos Naturales

Pelin Polat Çavusoglu
Dirección General de Reforma
Agraria
Departamento de Medio Ambiente
Agrícola y Protección de los
Recursos Naturales

ORGANISMES INTERNATIONAUX

Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)

Muhammad Ibrahim
Director General

Juan Carlos Méndez
Subdirector General

Luis Carlos Montoya
Asesor Legal

Communauté andine (CAN)

Diego Caicedo
Director General

Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI)

Ansari Hosein
Manager Science Technology and
Innovation

**COMITÉ DE RÉVISION DE LA
VÉRIFICATION (CRV)**

Gustavo Pereira Da Silva Filho
Diretor de Governança e Gestão da
Secretaria Executiva
Ministério de Agricultura, Pecuária e
Abastecimento

Ana Victoria Rosero H.
Segunda Secretaria
Embajada del Ecuador en Costa Rica
Équateur

Ricardo Hernández
Cónsul General
Embajada de El Salvador en Costa
Rica (GRULAC)
El Salvador

INVITÉS SPÉCIAUX

Luis Eugenio Bellando
Embajador Extraordinario y
Plenipotenciario
Embajada de la República Argentina
en Costa Rica (GRULAC)
Argentine

Raquel Chan
Cátedra IICA
Argentine

Neil Herrington
Senior Vice President
Americas Program
United States Chamber of Commerce
États-Unis d'Amérique

Tammy Ames
Consejero Comercial
Embajada de Canadá en Costa Rica
Canada

Elizabeth Williams
Embajadora
Embajada de Canadá en Costa Rica
Canada

FONCTIONNAIRES DE L’IICA

Manuel Otero	Directeur général
Lloyd Day	Directeur général adjoint
Miguel Á. Arvelo	Représentant de l’IICA au Costa Rica et Chef de cabinet
Beverly Best	Directrice des Relations extérieures et institutionnelles
Hugo Chavarría	Responsable du Programme de bioéconomie et de développement productif
Randall Cordero	Coordinateur de la communication institutionnelle
Ana Marisa Cordero	Responsable chargée du Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments
Braulio Heinze	Directeur des services institutionnels
Miguel Herrera	Coordinateur de l’Unité juridique, des affaires internationales et du protocole
Héctor Iturbe	Secrétaire technique des organes de direction
Carlos Jiménez	Responsable des Services administratifs
Karen Kleinheinz	Responsable de la gestion financière
Mario León	Responsable du Programme de développement du territoire et de l’agriculture familiale
María Teresa Maldonado	Responsable de la programmation et du budget
Francisco Mello	Coordinateur de la gestion du savoir et de la coopération horizontale
Manuel Messina	Conseiller technique de la Direction de la coopération technique

Laura Mora	Responsable de la décentralisation
Alejandra Mozes	Responsable des talents humains
Guido Nejamkis	Conseiller du directeur général
Katia Núñez	Coordinatrice de l'Unité des événements officiels
Viviana Palmieri	Spécialiste technique en innovation et technologie pour l'agriculture
Emmanuel Picado	Responsable des technologies de l'information, de la communication et de l'agriculture numérique
Graciela Quesada	Responsable de la structuration organisationnelle
Pedro Rocha	Spécialiste international en biotechnologie et biosécurité
Daniel Rodríguez	Responsable du Programme du commerce international et de l'intégration régionale
Federico Sancho	Responsable de la planification, du suivi et de l'évaluation
Breno Tiburcio	Adjoint au Chef de cabinet
Federico Villarreal	Directeur de la coopération technique
Jorge Werthein	Conseiller spécial du directeur général
Kelly Witkowski	Responsable du Programme des changements climatiques, des ressources naturelles et de la gestion des risques productifs

ANNEXE 4 : PERSONNEL DE LA RÉUNION

Secrétariat de la réunion

Secrétaire ex officio et Directeur général de l'IICA	Manuel Otero
Secrétariat technique	Héctor Iturbe Alina Ortega Laura Méndez
Organisation logistique	Katia Núñez
Conseiller juridique	William Berenson

Diffusion et presse

Randall Cordero
José García
Sergio Navarro
Isaac Zúñiga

Diplomatie et protocole

Miguel Herrera

Accueil des participants

Accueil à l'aéroport	Randy Alexander Ronald Hidalgo
Accueil à l'hôtel	Sonia González Lorena Mata
Accueil en salle de conférence	Marlen Montoya Adriana Araya Lidy Astorga Sonia González Verónica Herrera Eduardo Lovell Lorena Mata Melania Rodríguez

Inscription et secrétariat

Viviana Chacón
Guisselle Solano

Documents et rapport

Classement et distribution

Laura Gutiérrez
Ginna Rodríguez

Rédaction des procès-verbaux

Pedro Avendaño
Ronald Aragón
Nathalia Coto
Harold Gamboa
Ana Lucía Obregón
Viviana Palmieri

Édition

Máximo Araya

Coordination de l'interprétation et de la traduction Máximo Araya

Interprétation simultanée

Espagnol Adriana Zúñiga
Luis Delgadillo

Anglais Cynthia Diez
Thais Pardo

Français Anabelle Solano
Hellen Jiménez

Portugais Lara Solórzano
Ana Nery Damasceno

Traduction

Espagnol Olga Vargas

Anglais Bertha McLaren
Laura Moya

	Français	Elisabeth Roure
	Portugais	Francisco Azevedo
Contrôle et suivi des traductions		Máximo Araya Olga Vargas
Audio et enregistrement numérique		David Álvarez Dennis Martínez
Services informatiques et de téléprésence		Emmanuel Picado Adriana Alpizar Grettel Araya Olman Castro Gian Carlo Corrales Gustavo Eduarte José Ricardo Fallas Julio Solís Randall Vargas
Services de soutien		
Coordination		Carlos Jiménez José Francisco Brenes
Propreté et nettoyage		Marcela Castro
Impression		Dennis Martínez
Montage et entretien		Marvin Araya Minor Carvajal Eduardo Castillo Álvaro González
Fournitures		German Arroyo María Castillo Wilford General Rebeca Martínez

Santé

Annia Madelin Wong
Yeimy Rodríguez

Sécurité

José Gómez

Imprimé par l'imprimerie de l'IICA
Siège social, San José, Costa Rica
L'édition comprend 10 exemplaires imprimés.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

LE SIÈGE / Boîte Postale 55-2200 San José,

Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica

Tél.: (+506) 2216-0222 / Fax: (+506) 2216-0233

Adresse électronique: iicahq@iica.int / Site web: www.iica.int